

BN Numismatique

Bulletin cgb.fr

94

octobre 2011

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à :
http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html . Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet.
 Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>
 L'intégralité des informations et images contenues dans les *BN* est strictement réservée et interdite de reproduction.

Sommaire

- 2 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 3 LES BOURSES
- 4 LE COIN DU LIBRAIRE
HOOVER 5 ! PÉLOPONNÈSE !
- 5 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 6 MONNAIES DU RÈGNE DE LOUIS XIII
- 7 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 183
- 8-9 TRÉSORS MONÉTAIRES XXIV
LES SABLONS - LAVA
PARTINICO - MARTIGNÉ-SUR-MAYENNE
- 10 UNE PETITE NOUVELLE
5 CENTIMES AN 8/5 AA/D
- 11 OUDINÉ MET L'ACCENT À CHEVAL
- 12 BILLETS 60
- 13-15 MONNAIES 50 : LES COUPS DE CŒUR DES
AUTEURS
- 16 RONDELLES ET PACOTILLES
- 17-21 PRÉSENTATION DU SITE DUPRÉ !
OUVERT !!! IL VOUS ATTEND !!!
- 22-23 UN SIMPLE DÉTAIL PERMET... UN
CLASSEMENT CERTAIN
- 24 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 25-26 RENOUER UN DÉBAT, RECONSTRUIRE
LA CONFIANCE ET JUGER LES ARBRES À
LEURS FRUITS
- 28 FRANCE VII
- 29 REÇU DES LECTEURS PAR INTERNET
- 30 NOUVEAU FAUX CHINOIS
CONTREMARQUÉ
- 31 BILLETS 60 ET PAPIER-MONNAIE 21
- 32 MONNAIES 50

ÉDITORIAL

Les Amis du Franc, cgb.fr et le *BN* ne cessent, depuis des années, d'inciter les collectionneurs à se regrouper pour créer des sites spécialisés et y partager aussi bien leur passion que leurs recherches et faire avancer et publier l'état des connaissances... Malheureusement, il faut bien le reconnaître, peu d'entre eux osent se lancer, se réfugiant souvent dans la sempiternelle rengaine « *je fais mon blog perso dans mon coin et je suis super content de moi* ». Ça ne sert en rien la numismatique mais ça leur fait plaisir...

Au contraire, le dernier site numismatique mis en ligne, DUPRÉ, accessible via le site des AdF, est tout simplement exceptionnel.

Révolutionnaire dans sa conception et dans sa réalisation, il vous offre la possibilité de classer vos Dupré non seulement par type, millésime et atelier mais par coins ! L'intégralité de **TOUS** les Dupré, argent et cuivre, chaque pièce individualisée et référencée !

Ce site est une première mondiale par sa technique et sa structure et il n'existe rien de comparable, même aux USA.

Allons... cela fait quand même plaisir que la France se distingue !

Prenez le temps de lire les articles qui lui sont consacrés dans ce *BN*, prenez l'une de vos Dupré au hasard et testez le site DUPRÉ : vous avez peut-être en main une paire de coins inédite !

Avec une telle réussite en exemple, nombreux seront certainement ceux qui rejoindront les AdF ou une autre association pour lancer ensemble de nouveaux sites sur l'un des nombreux domaines que couvre notre numismatique...

Stéphane DESROUSSEUX

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

01net - ADF - AD€ - AGORAVOX - ATLAZ-Franck PERRIN - Xavier BOURBON - F.-P. BRIAND - causeur.fr - Christophe CHARVE - Franck CHETAIL - Arnaud CLAIRAND - Joël CORNU - CORSE MATIN - www.dailymotion.com - Louis-Pol DELESTRÉE - Stéphane DESROUSSEUX - Jean-Marc DESSAL - L'EXPRESS - Jean van EYCK - Claude FRUGIER - Emmanuel GENTILHOMME - GOOGLE.COM - Samuel GOUET - Fabrice GUEDON - www.juriscom.net - Marielle LEBLANC - Jean-Claude MICHAUX - LES ÉCHOS - LE FIGARO - moneyweek.fr - Élie NICOLAS - NUMISMASTER - Michel OLIVIER - oulamr - Nicolas PARISOT - Michel PRIEUR - Éric PRIGENT - Éric PRIGNAC - G. R. - Sébastien RIDEL - Claude RGLANDT - Laurent SCHMITT - Éric SELLIER - SENA - Philippe THERET - wiki-pedia.org - Alain WISNIEVSKI - Yannan

PRESSE PAPIER DES HÉROS DE L'ANGLETERRE À LA MODE AUREUS



Drake, Livingstone, Nelson, Faraday, Dickens... et celui qui nous permet de dater l'objet vers 1920, Churchill, déjà chauve !

Ne peut être vendu - Version pdf - ISSN 1769-7034 - Directeur du BN : Michel PRIEUR

Nous contacter : CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, Tél. 01 40 26 42 97, e-mail cgf@cgb.fr

PANNEAU D’AFFICHAGE

ENDETTÉZ-VOUS !

Ce conseil donné dans l’éditorial du *BN092* a surpris plus d’un lecteur puisque délaissant le trop évident (je recommande quand même d’acheter des napoléons depuis 2004, cliquez pour relire l’article, et la hausse des valeurs des monnaies et billets de collection se passe de commentaires) je recommandais l’endettement pour acheter des valeurs refuges immobilières, sur la plus longue durée possible, avec un emprunt à taux fixe. L’idée est simplement que les États, étant en situation de sur-endettement chronique et politiquement incapables d’arrêter l’enchaînement promesses électorales/surcroît de dettes, seront dans la nécessité de lâcher la bride à l’inflation.

De ce fait, un remboursement fixe de 500 euros par mois, un tiers de SMIC en pouvoir d’achat aujourd’hui, ne représentera plus dans vingt ans, avec une forte inflation, qu’un pouvoir d’achat équivalent à un repas complet chez Mc Donald.



Pendant ce temps l’immobilier que vous aurez acquis avec cet emprunt aura, bon an mal an, plus ou moins suivi l’inflation. Au final, en pouvoir d’achat réel et si l’inflation réelle a été supérieure au taux d’intérêt que vous payez sur votre emprunt, votre achat

vous aura coûté bien moins que ce qu’il coûtait au départ en valeur réelle.

Bien entendu, comme pour tous les investissements, il faut pouvoir choisir son moment de vente et ne pas avoir besoin de l’argent placé... car il se peut que, durant la période de remboursement, des mécaniques de contraction de la masse monétaire mènent à des baisses de prix réelles sur l’immobilier. Mais l’inestimable avantage de l’immobilier est d’abord qu’il peut rapporter des loyers mais surtout qu’il peut attendre des temps meilleurs, c’est une valeur réelle.

Si sur la période 1914/1999 il y a eu des périodes bien moins favorables que d’autres pour vendre un immobilier acheté à crédit, 1940/1945 vient par exemple immédiatement à l’esprit, il y a tout de même le résultat final de l’inflation de ce siècle de « monnaie fiduciaire ». La pièce de 5 francs

en argent qui représentait en 1914 une journée de pouvoir d’achat d’un employé est en 1999 un peu moins qu’un centime d’euro, soit un pouvoir d’achat nul.

Quelqu’un qui se serait engagé dans un crédit en 1914 en payant 5 francs de remboursement et d’intérêt par jour aurait commencé par payer une vraie somme représentant un vrai pouvoir d’achat... mais si son crédit finissait en 1999, il y aurait eu alors beau temps que le créancier ne se serait plus fatigué à venir chercher son dû journalier (à mon avis dès la fin des années 1950, lorsque la pièce de 1 franc devient la plus petite coupure monétaire avec la disparition de la 50 centimes et que le Franc s’effondre) !

Certes, nous ne vendons ni immobilier, ni terrains, ni forêts et nous ne sommes pas une banque qui proposerait des prêts. En revanche, nous sommes numismates et nous pensons qu’il est normal de partager avec nos lecteurs ce genre d’analyse qui provient directement de notre expérience de numismates et de l’observation, par le truchement des monnaies, des comportements des dirigeants des États depuis que la monnaie existe...

Dans les grands classiques sur le sujet, ne manquez pas « *Les dévaluations à Rome* » et bien entendu, sur le principe, un excellent article sur le site Contrepoints, par Stéphane Lallement, sur le thème « *L’illusion de la monnaie fiduciaire* », cliquez pour le lire.

Michel PRIEUR



NOUVELLES DE LA SENA

La SÉNA se réunira le vendredi 7 octobre à 18h30 pour sa séance mensuelle.

Celle-ci se tiendra dans la salle de lecture de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée, Paris IV (Métro : Saint Paul, Autobus : 69, 76, 96).

La conférence de ce mois aura pour thème « Monnaies et médailles françaises de Casal » et sera présentée par C. Charlet. Les séances suivantes :

Vendredi 4 novembre : L’exploitation, par les ducs de Lorraine, des mines du Val de Lièpvre et de Galilée (XI^e-XVIII^e s.) par Bruno Jané ;

Vendredi 2 décembre 2011 : L’Ecole Française d’Extrême-Orient et la numismatique (1900-1956) par François Joyaux La conférence présentée le 2 septembre par Mademoiselle Aude Castelas portait sur les critères d’identification entre les monnayages de Charles le Chauve et Charles le Simple au type dit ‘Gratia Dei

Rex. Une problématique nouvelle caractérise la monnaie au X^e siècle: la monnaie immobilisée.

Ces monnaies sont définies par la conservation des motifs et des légendes qui les accompagnent sans changement depuis leur création sous un règne postérieur. Au travers d’une étude numismatique et iconographique nous définirons les critères propres aux productions monétaires au type de Gratia Dei Rex, établi par l’édit de Pîtres daté de 864, sous les règnes de Charles le Chauve et Charles le Simple.

La présence d’un patronyme identique renforce, en effet, la difficulté d’attribution et amorce le concept de l’immobilisation au début du X^e siècle. La notion de l’immobilisation évolue-t-elle encore ?

Les conférences organisées par la SÉNA sont ouvertes à tous et l’entrée est libre.

Jean-Claude MICHAUX

CHRONIQUE DU CHOC DES CIVILISATIONS

Aymeric Chauprade revient sur le devant de la scène géopolitique avec la nouvelle version de son atlas de géopolitique, « Chronique du choc des civilisations ». Un décryptage du monde sans concession. Découvrez la présentation sur Daily motion ! Dans toutes les bonnes librairies.

FAIRE TOURNER LA PLANCHE À BILLETS: MONÉTISER



Les gouvernements ont des pudeurs de chaisières dès qu’ils mettent place la machine à ruiner les épargnants : la planche à billets. Ils inventent donc un nouveau nom, propre, sans taches, et à même de passer inaperçu du bon peuple.

On dit aujourd’hui : « monétiser la dette ». Pour comprendre la manipulation, lire sur le site du journal Les Échos un excellent article de Pascal Ordonneau.

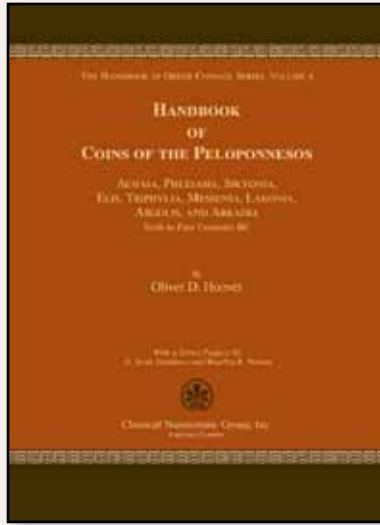
LE COIN DU LIBRAIRE

Oliver D. Hoover, *The Handbook of Greek Coinage Series, volume 5 - Handbook of Coins of the Peloponnesos, Achaia, Phleiasia, Sikyonia, Elis, Triphylia, Messenia, Lakonia, Argolis and Arkadia, Sith to First Centuries BC* with a foreword by Alan S. Walker and a Series Preface by D. Scott Van Horn and Bradley R. Nelson, Lancaster/ Londres, 2011, relié cartonné, (14 x 22 cm), LXXIV + 293 p., 1092 n°, nombreuses illustrations n&b dans le texte et indice de rareté. (HGCS) **Prix : 59€. réf/ LH44**

Nous voici en possession du quatrième volume paru de cette série qui en comportera treize au total avec le premier volume est paru fin 2009 et dont le dernier devrait voir le jour en 2015.

Nous vous rappelons que sont déjà disponibles les volumes 6, *Handbook of Coins of the Islands (LH43)*, 9, *Handbook of Syrian Coins (LH 41)* et 10, *Handbook of Coins of the Southern Levant (LH 42)* tous disponibles au prix unitaire de 59€.

L'indispensable table des matières se trouve aux pages III-V (non numérotées) de la première partie de l'ouvrage.



L'introduction sous la plume d'Alan Walker (p. VII-VIII) nous dresse l'historiographie des ouvrages consacrés aux monnayages du Péloponnèse. Faut-il rappeler qu'il fut le rédacteur du gigantesque catalogue de la

collection BCD consacré à cette ère géographique (Leu 96, Zürich, 8-9 mai 2006). Elle est toujours suivie par la préface générale (p. IX-LI) commune aux trois premiers volumes et qui se retrouveront dans l'ensemble de la série, permettant ainsi l'achat séparé ou spécifique d'un unique volume.

La préface d'Oliver D. Hoover, particulière du volume 5 se trouve aux pages (LIII-LIV) et permet de rappeler l'importance de la collection BCD pour la rédaction du présent opus. L'auteur trace ensuite une brève esquisse de l'histoire numismatique du Péloponnèse (p. LV-LXI) et met l'accent sur les monnayages civiques et les différentes Ligues qui ont rythmé l'histoire de cette région difficile (p. LVII) avec les différents types qui ornent les droits ou revers des monnaies (p. LVII-LXIX). Cette introduction est complétée par un tableau sur les dénominations et les étalons monétaires principalement dominés dans cette région par l'étalon éginétique (p. LXX). Un tableau sur les indices de rareté d'Arthur Houghton (p. LXXI) complète cette introduction. Nous rappelons, en effet que seuls

HOOVER 5 ! PÉLOPONNÈSE !

les indices de rareté sont proposés dans le corps de l'ouvrage complété par un site internet où le lecteur pourra retrouver des indices de prix dans trois états de conservation quand ils sont connus et susceptibles de variation en fonction de l'évolution du marché.

La deuxième partie, la plus importante débute (p. 2) avec une carte régionale des différents ateliers régionaux. L'ouvrage est ensuite divisé en dix grandes parties qui recouvrent le découpage géographique du Péloponnèse antique.

Chaque chapitre et à l'intérieur de ceux-ci, chaque ligue ou chaque cité se voit pourvu d'une introduction historique souvent très documentée, d'un passage sur l'histoire du monnayage et son évolution, permettant de suivre les évolutions chronologiques. Ensuite le monnayage est classé par métal : or, électrum, argent et cuivre et à l'intérieur par dénomination de la plus grande à la plus petite. Pour chaque numéro, nous avons une description du droit et du revers, une datation de l'émission, une ou plusieurs références bibliographiques actualisées et reporté à droite, l'indice de rareté.

Le premier chapitre est consacré aux monnayages de l'Achaïe (p. 3-42) avec sa très importante Ligue et des ses nombreuses cités (Aigia, Aigaira, Aigion, Dyme,

Helike, Kallistai, Kyreneia, Patrai (Patras) et Pellene). Comme dans les précédents volumes, c'est avec une certaine surprise que nous avons découvert le monnayage « légionnaire » de Marc Antoine (p. 31-36), qui fut fabriqué à Patras en 32-31 avant J.-C.

Les cinq chapitres suivants sont consacrés à des monnayages de cités uniques avec Phleious (Phlius) (p. 43-51), Sicyone (p. 52-69), Elis et Olympie (p. 70-112), Pisa (Pisatis), (p. 113-114) et Hypana (Triphylia) (p. 115-116). Ce sont bien sûr les chapitres consacrés aux monnayages de Sicyone et d'Olympie qui sont les plus conséquents. Faut-il évoquer pour Olympie que la datation des monnaies repose sur la date des Olympiades ? Les jeux Olympiques ont été créés en 776 avant J.-C. et ont perduré jusqu'en 392 après J.-C. sous le règne de Théodose 1^{er}.

Le septième chapitre (p. 117-135) est consacré au monnayage de la Messénie et de ses cités (Asine, Colonides, Korone, Messene, Mothone et Thouria). Le huitième chapitre traite des monnayages de la Laconie et de Cythère (p. 136-154) avec le très rare et tardif monnayage de Sparte (Lacédémone). L'avant-dernier chapitre est réservé aux monnayages de l'Argolide (p. 155-195) et de ses nombreuses et importantes cités et centres culturels réputés (Argos, Épidaure,

Hermione, Kleonai, Methana, Tiryanthias, Troizen). Enfin le dernier chapitre est réservé aux monnayages des cités d'Arcadie et de la ligue arcadienne (p. 196-279) (Alea, Alipheira, Asea, Dipaia, Grotys, Helisson, Heraia ; Kaphyai, Kleitor, Lousoi, Mantinée (Antigoneia), Mégalopolis, Methydrion, Orchomène, Pallantion, Parrhasians, Pheneos, Phigaleia, Psophis, Stymphale, Tegée, Teuthis, Thaliades, Thelpusa et Thisoa). Deux pages supplémentaires sont réservées aux monnayages incertains du Péloponnèse (p. 280-281).

Plusieurs index viennent compléter l'ouvrage : index des ateliers (p.283) ; des personnages (p. 283-284) ; des types de droit (p. 284-288) ; index des types de revers (p. 288-293).

Le volume 5 du « *Handbook of Greek Coinage Series* » (HGCS) présente une grande unité géographique et numismatique. La lecture et l'utilisation en sont toujours aussi aisées et nous ne pouvons que recommander l'achat de ce livre en attendant le prochain volume qui ne devrait pas tarder à paraître.

Quant à nous, nous partirons sur les pas du Pèlerinage à l'île de Cythère en attendant la suite !

Laurent SCHMITT

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

Nous l'appelions de notre vœu le plus cher depuis des années... nous voici enfin exaucés : un site consacré au monnayage d'Augustin Dupré (argent et cuivre) et accessible depuis le site des Amis du Franc vient d'être mis en ligne !

Fruit du travail acharné d'une équipe de passionnés, réunie sous la houlette de Philippe Théret, Christophe Charve, Xavier Bourbon, AtlaZ, la ligne conductrice était de constituer un état des lieux des connaissances actuelles de ce qui existe en matière de Dupré, tant en argent qu'en cuivre, de ce qui a été recensé et de ce qui a été vu.



Lorsque AtlaZ m'avait contacté, fin mai, alors que j'étais en pleine rédaction du FRANC IX, pour tester l'avancée de leurs travaux, j'avais été littéralement impressionné par l'ensemble des fonctionnalités et des options qu'offrait déjà ce site, qui en était encore au stade expérimental. Je l'avais alors chaudement félicité et encouragé à poursuivre l'effort de toute l'équipe. Aujourd'hui, quatre mois plus tard, je ne peux que renouveler mes félicitations tant le résultat obtenu

est tout simplement exceptionnel.

Sans vouloir trop rentrer dans les détails – un article est consacré dans le corps même de ce *BN* pour vous le présenter – le site Dupré vous livre désormais une identification aussi claire que possible, à partir d'indicateurs que vous aurez préalablement complétés, des exemplaires pour lesquels vous avez un doute ou simplement besoin d'une confirmation et vous permet ainsi de classer vos monnaies sur la base de ce que l'on sait exister. Finies donc les devinettes sur des probables surcharges de différents, terminées les querelles pour prouver que sa monnaie a été frappée avec un coin regravé provenant de tel atelier plutôt que d'un autre... maintenant, grâce au site Dupré, vous saurez !

Avec ce site, ce n'est finalement ni dix ni quinze ni vingt mais quarante ans d'avance que nous prenons et les premières monnaies françaises à atteindre le niveau de prix de monnaies américaines seront les Dupré... Au fait, à quand votre site spécialisé sur l'un des nombreux domaines que couvrent les vingt-cinq siècles de numismatique française ?

Stéphane DESROUSSEUX ADF 571

1000 EUROS GAGNÉS !!

Il y a tant de mauvaises nouvelles ce mois-ci pour les monnaies fiduciaires que, pour une fois, utilisons de l'espace pour raconter une histoire sympathique : un visiteur de nos boutiques a gagné, de suite, direct, sans discussion, mille euros. Mille ? Mille !

Nous l'avons évidemment félicité... il nous fournit un article !

Comment ? Très simple... bien que conscients de vivre des temps très troublés nous ne pouvons pas tout vérifier... sur les 70.000 monnaies et billets que comportent nos boutiques, il s'est trouvé cinq jetons en or qui ont fini, suite à la hausse de l'or, sous leur valeur métallique... à hauteur de deux cent euros chacun ! Il faut noter que la prime sur les jetons en or est usuellement très faible, d'où la facilité des noyades.

Nous regrettons bien entendu que le visiteur qui les a remarqués n'était pas un collectionneur mais un professionnel...

Nous aurions préféré faire gagner mille euros à l'un de nos clients mais il faut croire que les professionnels épluchent nos boutiques plus sérieusement que ceux qui ne vont chasser la *bonne affaire* que sur le grand site d'enchères !

In cauda venenum, ces jetons étaient en plusieurs exemplaires et notre confrère en a oublié quatre, n'ayant pas

testé le nombre disponible, qui sont maintenant au-dessus du prix de l'or, mais pour combien de temps ?

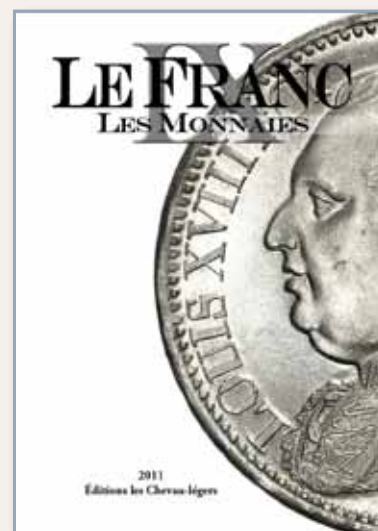
Michel PRIEUR

Michel PRIEUR

**VERSION
IMPRIMABLE EN
HAUTE DÉFINITION
DES RECENSIONS
DES PAGES
PÉDAGOGIQUES
D'ÉRIC PRIGENT
LE FRANC, CLIQUEZ
POUR TÉLÉCHARGER.
ATTENTION : 64 Mo !**

RETARD !

Ne nous voilons pas la face, trop de travail, trop de méticulosité, trop de recherches, trop d'exigences, trop d'images, trop de tout, et voilà un mois de retard !



Le FRANC IX sortira le lundi 21 novembre dans toutes les bonnes librairies et sur Internet. Les exemplaires commandés sur notre site seront postés pour arriver le 21 novembre.

LES POLITICIENS ONT APPRIIS A TRUQUER LE SYSTÈME

Un texte renversant de Bill Bonner dans *MoneyWeek* N° 141 du 21 au 27 juillet 2011, page 47, tellement renversant de la part d'un américain pur jus (auteur de la lettre journalière *The Daily Reckoning* 450.000 lecteurs) qu'il mérite vraiment de bien y réfléchir, même s'il fracasse le politiquement correct. Cliquez ici pour voir tout le journal.

Que l'on ne me dise pas que cette préconisation est impossible, je le sais, mais que l'on puisse en arriver à en parler illustre l'état de délitement de la démocratie.



Monnaies du règne de Louis XIII (1610 - 1643) (1/4)



1/8 ECU
8 Sols, 4,856g (917/1000)
Frappes : 1611 à 1643

Retrait : -



© <http://www.cgb.fr>



1/4 ECU A LA CROIX FLEURDELISEE
16 Sols, 9,712g (917/1000)
Frappes : 1611 à 1643

Retrait : -



© <http://www.cgb.fr>



DEMI ECU D'OR
1,875 à 2,6 Livres, 1,687g (958/1000)
Frappes : 1610 à 1643

Retrait : -



© <http://www.cgb.fr>



ECU D'OR
3,75 à 4,2 Livres, 3,375g (958/1000)
Frappes : 1610 à 1643

Retrait : -



© <http://www.cgb.fr>



DOUZAIN
1 Sol, 2,390g (240/1000)
Frappes : 1617 à 1629

Retrait : -



© <http://www.cgb.fr>



DOUZAIN D'ARGENT
1 Sol, 0,61g (917/1000)
Frappes : 1624 à 1625

Retrait : -



Eric PRIGENT - Michel PRIEUR

www.cgb.fr

Notre lecteur Éric Prigent a réalisé une série de planches pédagogiques où les monnaies de chaque période sont présen-

tées en avers et revers avec toute la série monétaire concernée exposée sur une seule planche. Nous les publions dans un format

suffisant pour permettre l'impression couleur et l'affichage, soit dans une classe, soit pour le plaisir.

FORUM DES AMIS DU FRANC N° 183

ARCHIVES

Philippe Théret, qui a pris le temps d'aller aux anciennes archives de la Monnaie de Paris et qui a également pris le temps de photographier un certain nombre de textes, met en ligne sur le Forum des adf, (<http://www.amisdufranc.org/forum>), des archives que les plus patients peuvent s'essayer à transcrire. Qu'il soit chaleureusement remercié de permettre les différentes découvertes qui en découlent et qu'il soit imité par le plus grand nombre !

UN BEAU COIN CASSÉ !



Répertorier les coins cassés permettra un jour, quand quelqu'un se spécialisera, de pister les coins et leur évolution.

BORDEAUX BOUGE UN K !

Signalé par notre lecteur Fabrice Guedon, un décalage vers la gauche du K sur une cinq centimes 1854 : nouveau ! En effet, si les lettres d'atelier des cinq centimes Dupré étaient baladeuses - elles étaient rajoutées à la main dans l'urgence, la qualité du travail des ateliers de Napoléon III avait fini par nous faire oublier que, là aussi, la lettre d'atelier est rajoutée à la main dans le coin.

Donc qu'elle peut ne pas être exactement à l'emplacement voulu :



L'agrandissement de comparaison réalisé par notre lecteur est parfaitement clair :



Que devons-nous en penser pour ce qui est de la rareté ou de l'intérêt mercantile ?

Dans l'état actuel, aucune idée de la rareté car je doute que personne ait bien porté intérêt à ce détail - appel au peuple ! - et il n'y a pas encore assez de collectionneurs spécialisés sur la série des 5 centimes Napoléon III tête nue pour considérer qu'elle est absolument nécessaire.

Mais un jour, certainement !

Michel PRIEUR ADF 45



1852 BB PURE !

Nous lançons dans le BN091 un appel au peuple suite à la remarque de notre lecteur Sébastien Ridet. Celui-ci avait

remarqué sur sa 5 francs 1852 BB une pointe au-dessus du BB de ce qui pourrait être un A surchargé.

Vérification faite dans notre base image, tous les exemplaires y avaient la même petite excroissance.

Coin de Paris, donc 1852 A transformé en coin pour Strasbourg par la surcharge d'un BB sur le A ?

Pour le savoir, il fallait avoir en main un exemplaire et chercher le A sous le BB pour confirmer - l'excroissance pouvant bien entendu être un simple choc sur le coin.

Le mystère s'épaissit avec la communication d'Alain Wisniewski et de G.R. dont les 1852 BB ne présentent aucune excroissance ! Dans l'état actuel des investigations, plusieurs hypothèses et notons une fois de plus tout ce qui reste à découvrir :

- un seul coin de revers utilisé pour l'émission, coin qui a été choqué au cours de sa vie, les exemplaires Wisniewski et G.R. étant de la première partie de la vie du coin, tous les autres de la seconde ;
- deux coins l'un transformé, BB/A, l'autre pur.

Reste à trouver un 1852 BB à la pointe au-dessus du BB à épilucher à la binoculaire !

Michel PRIEUR ADF 45



POUR LE PLAISIR DES YEUX



Un deuxième exemplaire de ce rarissime essai nous est communiqué par Yanssan mais il semble en frappe normale alors que celui de la CI semble en Flan Bruni...

Rappel de la logique CI : on grade des photos, pas des pièces. Une photo de qualité lamentable sera systématiquement sous évaluée afin de pouvoir être remplacée facilement. Une pièce déjà répertoriée peut ainsi faire un bond dans son évaluation de qualité, pour peu qu'une bonne photo de cette pièce en remplace une mauvaise. A qualité égale, photo et monnaie, nous privilégions toujours celle qui vient d'un collectionneur !

Michel PRIEUR ADF 45

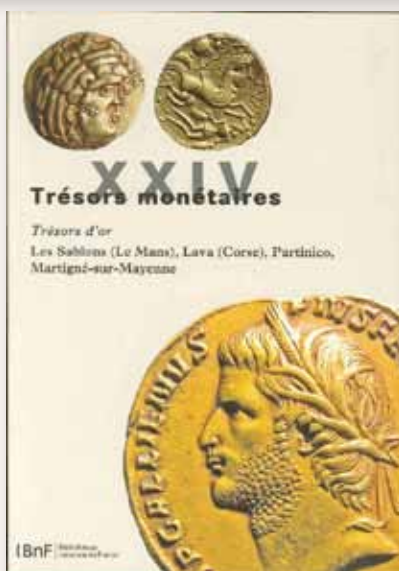
TRÉSORS MONÉTAIRES XXIV

Trésors monétaires XXIV, Trésor d'or – Les Sablons (Le Mans), Lava (Corse), Partinico, Martigné-sur-Mayenne, BnF (Bibliothèque nationale de France), Paris, 2001, VII + 200 pages, 27 planches n&b, 8 planches couleur. Prix : 50€. Code : (Lt69). « Ce qui lie les dépôts publiés dans le volume XXIV des Trésors monétaires n'est ni leur lieu de découverte, ni l'époque à laquelle ils ont été enfouis, mais le métal. Ces quatre dépôts sont en effet uniquement constitués d'espèces en or (et d'argent dans le cas de Martigné). »

Ces mots de Michel Amandry, Conservateur général des bibliothèques et Directeur du département des Monnaies, Médailles et Antiques servent d'introduction à sa préface (p. V).

Cette préface est complétée des abréviations bibliographiques (p. VI-VII).

Aubin G., Barrandon J.-N., Lambert C., Le dépôt monétaire des Sablons, Le Mans (Sarthe) : 152 statères gaulois en or allié, p. 1-90, pl. 1-9, A-B.



Le dépôt monétaire des Sablons, commune du Mans, découvert en 1997 est composé de 152 statères en or allié appartenant à trois séries monétaires différentes : la série à l'hippocampe (en cimier) dont l'attribution traditionnelle aux Vénètes est remise en cause et deux séries à la boucle sur la joue attribuées aux Aulerques cénomans. Ce trésor étudié par Gérard Aubin, Jean-Noël Barrandon et Claude Lambert (p. 1-90, pl.

1-9, A et B) a d'abord défrayé la chronique lors de sa découverte et l'histoire rocambolesque qui s'est construite autour de ce trésor dit « des Sablons ».



Une première partie du trésor (82 pièces) fut déclarée le 24 juin 1997.

Des fouilles diligentées par le Service régional de l'archéologie (SRA) permit d'augmenter de 70 statères la première découverte. La médiatisation de la découverte, puis la sortie d'un livre en 2003 ont eut tendance à donner un aspect surréaliste au trésor.

Le lot des inventeurs 76 statères fut vendu à Paris en 2001. Nous avons eu l'occasion d'examiner ce lot au Mans et d'en faire une expertise, mais le mauvais contact avec les découvreurs n'a pas permis de donner suite.

LES SABLONS - LAVA



85 statères, depuis 2009, sont exposés et présentés au Mans dans le nouveau musée archéologique du Carré Plantagenêt. L'étude du trésor très détaillée, s'articule autour des circonstances de la découverte et des modalités de l'étude (p. 1-3) la composition du dépôt (p. 3-4), le Catalogue du dépôt (p. 5-18) dont il est impossible de rendre compte ici, mais qu'il faut absolument consulter car cette étude est un modèle du genre.

À l'étude classique du trésor viennent se greffer plusieurs autres aspects comme l'étude des coins et l'état de frappe des statères (p. 19-37) avec une étude très complète des liaisons de coins et c'est aussi une mise en perspective sur les données métrologiques et la composition métallique des statères (p. 37-47).

Un chapitre est consacré aux attributions (p. 47-56) complété par une étude sur les approches quantitatives concernant l'estimation du nombre de coins et de la

production (p. 56-63). L'étude est complétée par une bibliographie (p. 65-69) et quatre annexes (p. 70-90) dont l'annexe 3 est consacrée aux trésors et lieux de découvertes (p. 82-85) et l'annexe IV consacrée aux analyses des statères du trésor des Sablons (p. 86-90).

Estiot S., Le trésor d'or romain de Lava, Corse (terminus 272/273 de notre ère), p. 91-152, pl. 10-18, C-E.



Le dépôt de Lava, dont les premiers éléments ont été retirés de la mer en 1957, a fait l'objet d'un catalogue en 1958 (41 exemplaires) par Jean Lafaurie et en 1980 (87 exemplaires) d'une version complétée par Jean Lafaurie et Hélène Huvelin.

L'article a été rédigé par Sylviane Estiot (p. 91-152, pl. 10-18), et C-E. L'inventaire actuel porte sur 467 exemplaires et n'est

pas définitif. Cet ensemble regroupe des aurei laurés, des radiés, des multiples d'or et des objets d'orfèvrerie entre Néron et Aurélien, immobilisés par un naufrage (?) en 272-273 ap. J.-C. Nous découvrons tout d'abord l'histoire de la trouvaille (p. 91-92) et l'histoire fantastique de ce trésor qui a défrayé encore une fois les médias jusqu'à une date récente et qui fait toujours l'objet d'enquêtes pour connaître les circonstances exactes de la découverte et la composition sinon définitive du moins exhaustive du trésor. Il est normalement le plus gros dépôt découvert pour le III^e siècle avec plus de mille monnaies.



L'étude du trésor, réalisée par Sylviane Estiot (p. 93-124) est d'une grande qualité intellectuelle. Mais l'auteur semble gêné par la composition du dépôt et le catalogue n'est pas aussi complet que nous aurions

TRÉSORS MONÉTAIRES XXIV



pu l'attendre. Nous avons eu l'occasion de travailler sur ce dépôt en 1979 à l'EPHE sous la conduite de Jean Lafaurie, puis dans les années 1985, au moment de nouvelles découvertes. Enfin à l'occasion d'une émission de radio que nous avons réalisé sur les trésors, il y a maintenant six ans. L'article très documenté est complété par une bibliographie (p. 125-126), des analyses métalliques (p. 127-130).

Le catalogue (p. 131-152) vient compléter l'étude dont nous trouvons seulement certains exemplaires reproduits aux planches 10-18 en noir et blanc, C à E en couleur.

Certainement devrions-nous avoir de nouvelles données dans quelques années.

Une partie du trésor, le mythique plat en or a pu être récupéré récemment sur le territoire national et la saga du « trésor de Corse ou de Lava » va continuer à alimenter nos fantasmes et la réalité !

Drost V., Gautier G., **Le trésor dit « de Partinico » : aurei et multiples d'or d'époque tétrarchique découverts au large des côtes de la Sicile (terminus 308 de notre ère), p. 153-176, pl. 19-27.**

Découvert au large des côtes de la Sicile à la fin des années 1950, le dépôt dit « de Partinico » constitue l'une des plus extraordinaires trouvailles de monnaies d'or du Bas-Empire. Cette nouvelle tentative de reconstitution sous la plume de Vincent Drost et de Georges Gautier rassemble 174 exemplaires, dont 35 multiples d'or et 139 aurei, de 276-277 à 308 après J.-C. de Probus à Maxence. Ce trésor a déjà fait l'objet d'une publication partielle dans les *Mélanges offerts à Jean Lafaurie* en 1980 par R. A.G. Carson (p. 59 -73) avec 119 pièces.



Cette nouvelle étude permet de revenir sur la reconstitution du trésor et renouvelle l'étude de ce trésor (p. 157-164). L'étude se décompose en deux parties bien distinctes : de Probus à la troisième Tétrarchie (277 à 308) et la période maxentienne. Le Catalogue

PARTINICO - MARTIGNÉ-SUR-MAYENNE

(p. 165-176) nous offre l'inventaire des 174 pièces intégralement reproduit sur les planches.

Dumas F. Un trésor du XV^e siècle découvert à Martigné-sur-Mayenne (Mayenne), p. 177-200, pl. F-H.

Le trésor de Martigné-sur-Mayenne, découvert en 1967, se compose de deux lots distincts : 275 monnaies d'or de Charles VI à Louis XII et 86 monnaies d'argent du XV^e siècle de Charles VII et Louis (gros de roi). À côté des florins d'Utrecht, émis pendant

la seconde moitié du XV^e siècle, les monnaies les plus récentes sont les trois écus de Charles VIII et l'écu de Louis XII. L'ensemble du trésor composé de 363 monnaies, 275 en or et 86 en argent fait l'objet d'une étude de Françoise Dumas (p. 177-180), d'un inventaire sommaire de la trouvaille (p. 181) et du catalogue du trésor (p. 182-192), d'une liste des exemplaires illustrés provenant du trésor sur les planches F à H (p. 193) complété par deux cartes sur l'origine des monnaies (or et argent).



La table des matières se trouve à la page 197 complétée par la liste complète des Trésors Monétaires déjà publiés depuis 1979 (I-XXIII) (p. 198-199).

Ce nouveau trésor monétaire est un très bon cru, le premier à offrir huit planches couleurs en plus des vingt-sept planches en noir et blanc pour un prix très raisonnable. Qualité du papier et des planches sont aussi au rendez-vous ce qui est très agréable pour un ouvrage imprimé en Italie !

C'est un très beau volume pour rêver et imaginer que peut-être demain, vous pourriez découvrir un trésor de cette nature. Alors pensez-bien à respecter les termes de la loi et pensez à déclarer votre découverte sans bouleverser les couches archéologiques si importantes pour l'histoire et la compréhension du contexte.

Laurent SCHMITT



UNE PETITE NOUVELLE...

Quand la découverte de curiosités que nous a léguées Augustin Dupré s'arrêtera -t-elle ?... Probablement quand nous aurons réuni tous les exemplaires ayant été frappés. Rarement un monnayage, frappé sur une période aussi courte, n'a généré autant de variétés, variantes et autres singularités... eh oui ! encore une nouveauté du côté des « Dupré Cuivre » !

Soumise à Stéphane Desrousseaux pour analyse, cette CINQ CENTIMES An 8 AA est longtemps passée pour une 8/5, « sans plus ». Il a fallu l'œil de son propriétaire et ceux de spécialistes pour rendre à cette monnaie sa véritable identité : une 8/5 AA/D Casque/Lévrier.

Si le 8/5 ne fait aucun doute, la lettre qui se trouve sous les 'AA' laisse apparaître une base qui est soit un B soit un D, cohérent avec les ateliers pour lesquels des coins de CINQ CENTIMES ont été gravés en l'an 5. L'identification est rendue complète par ce qu'il reste du différent sous le casque

corinthien. La base et les deux gravures verticales renseignent sur la présence d'un lévrier, dont il reste, par ailleurs, la trace du museau un peu plus haut. Détail supplémentaire, on peut remarquer que le 'Q' a été remplacé et insculpé une deuxième fois.

L'an 8 a été, pour l'atelier de Metz, une année de très forte production, avec plus de vingt millions de pièces de CINQ CENTIMES mises en délivrance et près de dix millions de pièces de UN DECIME, pour un total exact de 29 998 009 pièces mises en délivrance cette année-là et un montant de près de deux millions de francs.

Trente millions de pièces frappées, les mises en délivrances s'étalent du 16 vendémiaire au 28 messidor pour les UN DECIME et du 9 brumaire au 11 thermidor pour les CINQ CENTIMES [MS FOL 86 – Emission de monnaies en cuivre France Colonies, An 7-1844. Archives de la Monnaie de Paris. Savigny le Temple.], soit moins de trois cents jours de travail sur l'année et donc

plus de cent mille pièces à faire sortir de l'atelier tous les jours !!!

On peut légitimement se demander comment cela a pu être possible avec les moyens de l'époque, des frappes manuelles qui nécessitent une régularité de métronome pour arriver à frapper au mieux au rythme de cinq à six pièces minutes sans se faire hacher les doigts, brûler les mains sur les cordes ou assommer par une des lentilles se trouvant au bout des bras des balanciers, douze à quinze heures durant par jour... un travail de forçat au sein d'équipes qui devaient se relayer régulièrement. Le seul moyen d'y arriver était de déployer un minimum de 25 appareils en même temps (balancier et mouton). Il s'agissait de moyens particulièrement importants... pour un atelier qui cessa la frappe à la fin de cette année là.

Pour cette production qui s'est étalée très régulièrement tout au long de l'année (47 délivrances de CINQ CENTIMES), il a été préparé et fourni 972 coins de revers neufs

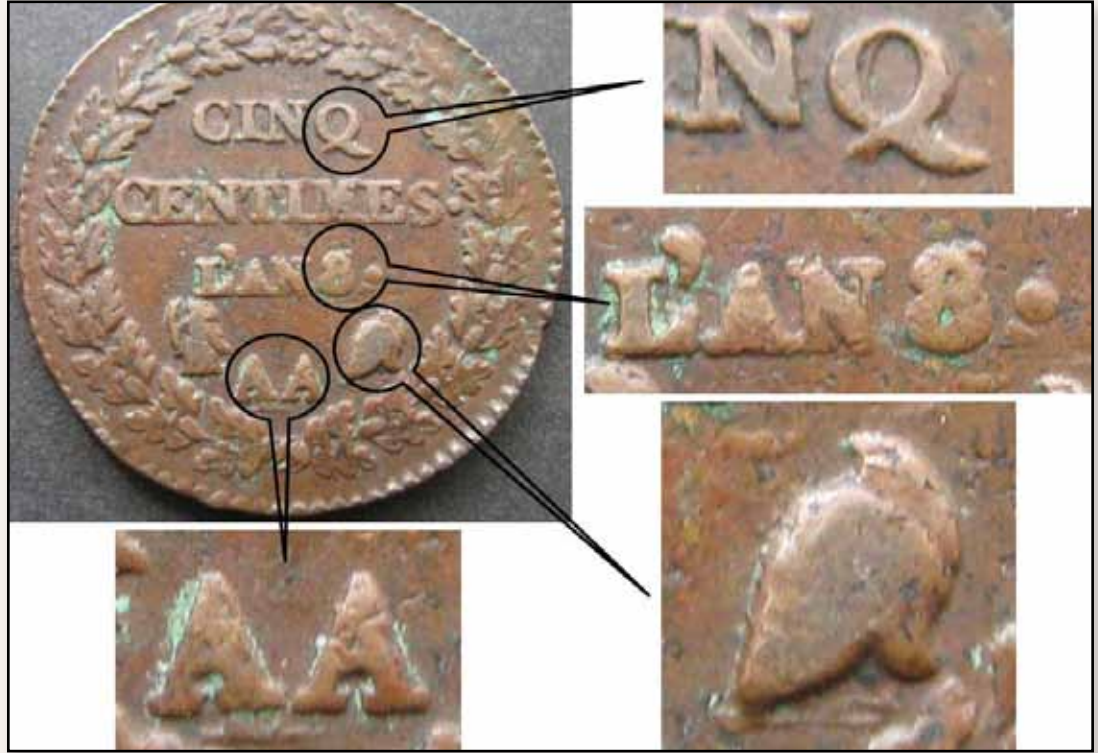
5 CENTIMES AN 8/5 AA/D

par l'atelier de gravure de Paris [Res-MS-10030-PAR-MON-F(5) – Enregistrement des divers récépissés des fournitures faites pour le service des monnaies. BNF Paris].

Au regard de la production et de la durée de vie de ces coins, il manque au minimum une cinquantaine de coins de revers pour assurer une telle production. Ce sont des coins regravés qui vont être employés.

On connaît ainsi des 8/5 AA, 8/5AA/A, 8/5 AA/T et même une CNIQ 8/6 AA attestant du ré-emploi d'outillages antérieurs pour permettre d'alimenter l'atelier de Metz en outils de frappe. Sur l'ensemble de la production de CINQ CENTIMES en l'an 8 à Metz, ce sont ainsi environ 5 à 6% des outillages qui sont issus d'année et/ou d'ateliers différents.

Le pourcentage de monnaies frappées est probablement moins important dans la mesure où ces coins regravés, retravaillés étaient souvent plus fragiles et ne permet-



taient pas une frappe aussi importante que des coins neufs. Cet exemplaire est donc issu de l'un de cette cinquantaine de coins regravés pour permettre à l'atelier de Metz d'achever sa production. Preuve encore une fois du « conservatisme » de Dupré qui utilisait ce qu'il avait gardé à Paris, même à plusieurs années d'intervalle.

Une information complémentaire à la découverte de cet exemplaire... confirme le fait que tous les coins préparés pour Lyon n'ont pas été envoyés en l'an 5, comme c'est le cas pour d'autres ateliers comme celui de Paris.

Xavier BOURBON ADF 628

UN NOUVEAU COIN EN 5 FRANCS CÉRÈS 1870 K

Signalé par un lecteur de l'Ouest, un nouveau coin d'avers pour la 5 francs 1870 K : on remarque immédiatement non seulement la position de la signature, décalée mais aussi la position de l'étoile, collée à la Cérès.

La première idée qui vient dans ce genre de cas, la découverte d'un coin bien spécifique et non répertorié, est qu'il s'agit d'un faux d'époque, mais ce n'est certainement pas le cas.

Non seulement le poids et l'aloi semblent bons mais la qualité de la fabrication excluent le faux pour servir et la situation d'urgence qui prévalait pour cette émission peuvent expliquer une coin « baclé ».



Et vous, avez-vous un exemplaire frappé avec ce coin ?

Michel PRIEUR ADF 45

LOUDINÉ MET L'ACCENT À CHEVAL

Notre lecteur G.R. nous fait remarquer que les 5 francs 1849 sont les seules frappes de la Deuxième République où Loudiné met un accent à son nom. Il cessera ensuite, peut-être énervé par le jeu de mots fait à l'époque sur son nom et sa pièce, en référence aux difficultés d'approvisionnement et à la cherté des vivres (*Où dîner sous la République ? À la belle étoile...*).

Mais là n'est pas la question et notre lecteur nous fait remarquer qu'il se trouve une paire de coins qui associe un droit sans

accent (donc de 1850) avec un revers au millésime 1849 et ceci tant pour Paris que pour Strasbourg, le phénomène n'a pas encore été observé pour Bordeaux.

Loudiné, pour les variantes pointues, ce n'est pas encore Dupré mais on sent un effort d'autant plus méritoire que l'on est déjà dans les frappes industrielles et non plus artisanales comme pour Dupré.

Bien entendu, si vous avez la chance d'avoir cette paire de coins à cheval sur

deux ans dans votre collection, gardez-la précieusement.

Dans l'état actuel de la numismatique française, il n'y a pas de différence de prix notable avec une normale mais, un jour, les collections spécialisées s'affinant, il viendra, comme disait ma grand-mère « Un jour viendra où les renards auront besoin de leur queue ».

Michel PRIEUR ADF 45



MONNAIES 50 : CLÔTURE LE 15 OCTOBRE 2011

La monnaie n°82 de MONNAIES 50 est une monnaie qui, entre vos mains, vous fait vibrer à bien des égards ! C'est le solidus d'Anthème.

Si Anthème n'est pas le dernier des empereurs romains dans la longue liste des empereurs du V^e siècle, il est le dernier qui en assumait réellement les fonctions et, surtout, en avait réellement les capacités !

Il passa son court règne à défendre un empire en proie aux attaques répétées des Wisigoths et autres Vandales. Son armée finit par être défaite en Gaule en 471. Sa fin ne fut pas plus glorieuse. Réfugié en Italie, haï par les Chrétiens, il fut exécuté par son propre allié Ricimer, alors qu'il se cachait, déguisé en mendiant ! Une vie sur le fil du rasoir pour un empereur malchanceux !

Outre la vie trépidante de son empereur qui charge la monnaie d'émotion, ce solidus a trois autres atouts à mes yeux ; sa rareté bien évidemment...

mais plus encore son style teinté d'un classicisme romain qui ne l'est plus vraiment, parallèle intéressant avec l'histoire

très byzantin voire « pré-mérovigien » dans le traitement du portrait, l'épigraphie et la frappe de la monnaie.



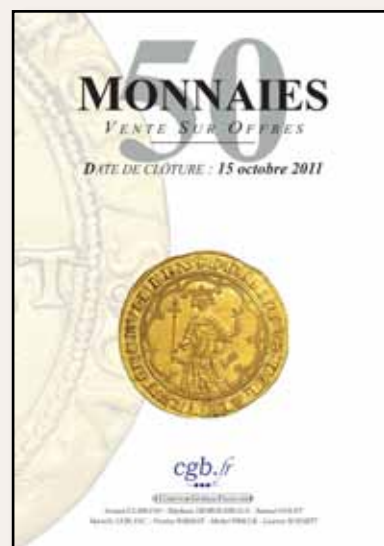
Cette monnaie est un raccourci à elle seule de l'histoire de la fin de l'Empire !

Mais, *last but not least*, l'intérêt primordial reste son pedigree extraordinaire pour un amateur de monnaies romaines, c'est LA MONNAIE qui illustre l'ouvrage le plus important depuis des décennies pour le classement des monnaies, le *Roman Imperial Coinage* !

Allez jeter un coup d'œil planche 62 du volume X, et pensez que cette monnaie que des milliers d'amateurs ont regardé depuis la première parution de l'ouvrage pourrait être dans votre médailier... Alors vous serez, comme moi, sous le charme !

Nicolas PARISOT

LES COUPS DE CŒUR DES AUTEURS



Pour un collectionneur de Francs et d'Euros, la 2 Euro Essai de frappe monétaire de Pessac est la pièce maîtresse d'une collection d'Euros.

Pourquoi ? Tout simplement parce que c'est un 2 Euro et un essai frappé par un institut monétaire officiel.

Loin des pseudo-essai/probe/trial de firmes privées qui ont inondé le marché lors de l'introduction de l'Euro, les essais de frappe de Pessac sont officiels.

Il était de tradition à l'établissement monétaire de Pessac de faire des essais de frappe sur les nouvelles monnaies avant la mise en

circulation. Ce qui était vrai à l'époque du Franc le fut aussi en 1997/1998 au moment de la mise en place de l'Euro.

Ils constituent une passerelle entre le Franc et l'Euro. Le visuel est le même que sur certains essais de frappe en Franc, d'un côté le balancier de l'autre l'établissement monétaire de Pessac. Avec cette série une page se tourne, la Monnaie de Paris passe du Franc à l'Euro.

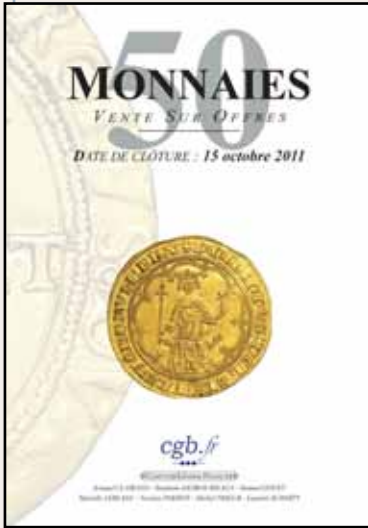
L'essai de frappe de 2 Euro présenté dans Monnaies 50 fait partie de la 3^e série d'essais de frappe.

Vous retrouvez sur la tranche la devise nationale « LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ » qui fut finalement remplacée par une consensuelle série de chiffres et d'étoiles.

Cette frappe est donc exceptionnelle à plus d'un titre, c'est un chaînon et la collection dans laquelle cet essai rentrera, qu'elle soit d'Euros, de Francs ou d'essais, deviendra incontournable.

Marielle LEBLANC
ADF 183

MONNAIES 50 : CLÔTURE LE 15 OCTOBRE 2011



Déjà en avril 1949, un amateur éclairé écrivait sous le titre « *Monnaies gauloises et Art moderne* », que beaucoup ont « peine à croire que ces Gaulois qu'ils avaient l'habitude de considérer comme des barbares étaient susceptibles de concevoir des œuvres d'art si voisines des nôtres. (...)

Les caractères de l'art celtique apparaissent nettement dans les monnaies. C'est un art linéaire dans lequel les êtres humains font partie intégrante du décor.

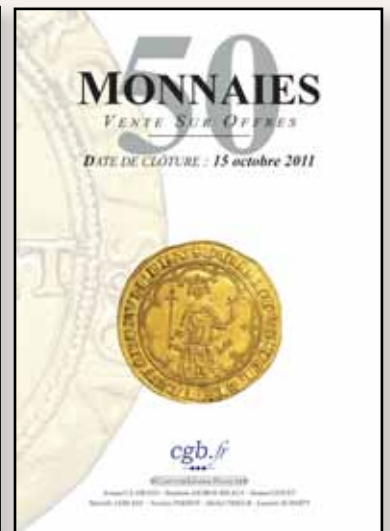
Parfois l'artiste ne conserve qu'un œil, le nez, les cheveux. (...) Nous sommes bien loin de l'esthétique gréco-romaine. Mais ces fantaisies ou cette rudesse ne sont pas maladresse de l'artiste, mais ont bien quelque chose d'intentionnel et de voulu, et cette originalité correspond à une tournure d'esprit (...)

Cette analyse pourrait tout à fait être illustrée par ce statère au style incroyable !

Arrêtons de considérer les monnaies gauloises comme des frappes industrielles (comme ce fut le cas dans les périodes postérieures), mais gardons à l'idée qu'avec une telle monnaie entre les mains, nous avons en fait une véritable œuvre d'art, reflet de la pensée et du savoir faire du peuple pour qui elle fut frappée...

Samuel GOUET

LES COUPS DE CŒUR DES AUTEURS



Choisir un coup de cœur pour une mérovingienne... une mission bien malaisée ! Chaque monnaie mérovingienne est un coup de cœur à elle toute seule. C'est souvent le premier exemplaire que vous voyez pour un type précis et probablement pour la dernière fois. La rareté de ces monnaies est inimaginable pour les collectionneurs de monnaies d'autres périodes. Pour la plupart des séries de triens, il n'est pas question de centaines d'exemplaires, mais de seulement quelques unités connues !

Le souci, c'est qu'en plus d'être rare, ces monnaies sont souvent mal frappées sur des flan trop courts... Du coup, quand vous avez une monnaie avec un flan adapté à la taille des coins et qui plus est bien centrée, vous avez un coup de cœur !

Le superbe triens de Limoges (n° 115), en plus d'être exceptionnellement rare, présente des types de droit et de revers complets et bien centrés avec de très belles épigraphies. La légende LEMOVECAS ne rappelle-t-elle pas la tribu gauloise des Lé-

movices, et le nom antique de Limoges... enfin une mérovingienne sans ambiguïté de classement ! Quand au nom du monétaire, SATVRNVS, il porte à sourire...

Sans parler de ses qualités techniques, le style de ce triens est vraiment très plaisant. Et son pedigree l'est tout autant puisqu'il vient d'une récente et très belle vente, déjà une référence pour la période mérovingienne.

Samuel GOUET

Y A-T-IL UN SOCIOLOGUE DANS LA SALLE ?

Tout le monde aura noté, c'est la crise ! Bref, la monnaie se déprécie, le symbole de la puissance perd de sa superbe. Mais ce n'est pas seulement la qualité du métal usité pour la fabriquer ou l'abus de planche à imprimer qui participent à la dépréciation de l'image.



En effet, il y a quelques années, et il ne s'agit pas d'être puriste, rétrograde mais d'exprimer une opinion esthétique, la Monnaie nous a honoré de séries... colorisées...

design... D'autres qualificatifs seraient moins gratifiants.

Un sommet fut atteint avec les épouvantables chats japonais, série spécifiquement assassinée dans le Bulletin Numismatique à l'époque de sa sortie, sous le titre « La Honte ».

On en pense ce qu'on en veut...

Heureusement, la Monnaie a arrêté depuis longtemps de produire ces choses ; malheureusement, cela inspire aujourd'hui certains continuateurs de la colorisation monétaire...

Pour ce qui est de la 5 francs Hercule 1875, on peut espérer, compte tenu du prix exorbitant demandé (700\$), qu'il s'agit d'un travail d'époque que l'on pourrait assimiler à une monnaie politique (*un républicain fondamentaliste sera tombé amoureux du type Dupré !*) mais pour la suite, il s'agit bien de fabrications modernes...



RONDELLES ET PACOTILLES...

Passons sur les mises à prix, là aussi, qui a bien pu donner l'exemple ? Passons également sur le côté esthétique, quoique l'on pourrait se hasarder à des comparaisons avec les productions de la maison mère. Le cas de la 2 € est probablement à la limite de la légalité, elle fut mise en vente sur le site US mais le vendeur, strasbourgeois, explique que c'est une production limitée réalisée dans un atelier privé. Une monnaie légale transformée à 50 000 exemplaires dans un atelier privé, tiens, tiens... remède très local à la crise ??

Il reste un sentiment de dé-sacralisation qui dérange un peu le numismate habitué à respecter l'intégrité d'une monnaie mais vu sous un autre angle, ne s'agit-il pas au contraire d'une re-sacralisation ?

La définition première d'un objet de collection est qu'il a perdu sa valeur ou sa fonction d'usage pour être préservé en l'état, sans plus être utilisé. On ne paye pas avec les monnaies de sa collection !

Bien entendu, cette définition est réductrice et il existe des cas intermédiaires : un chasseur qui a une quinzaine de fusils différents va quand même les utiliser mais à la fin du jeu, il y en aura qui ne le seront plus du tout, trop fragiles, trop précieux, ce qui



n'empêchera pas qu'ils seront conservés « en collection ».

Coloriser une monnaie est lui conférer d'office un statut incontournable d'objet de collection dont le sens dépasse très largement la fonction de paiement. C'est priver la monnaie d'une possibilité de retour à la fonction première... est-ce donc une forme de re-sacralisation ? Bien évidemment, ceci n'a de sens que pour les monnaies de circulation transformées par colorisation, les commémoratives sont déjà d'office hors fonction de paiement.

Tout ça pour se demander :

- cela se vend-il vraiment et dans quelles quantités ?

- quels sont les profils psychologiques des acheteurs et quelles sont leurs motivations ?

- ces acheteurs sont-ils par ailleurs numismates « normaux » ou s'agit-il d'accumulateurs de zouzouteries diverses (genre la tirelire qui fait oink quand on y glisse une pièce...) ?

- dé-sacralisation ou re-sacralisation ?



Si un lecteur sociologue et étudiant cherche un sujet de thèse, il y a peut-être une étude à mener...

L'auteur sera bien entendu ravi de fournir toutes les informations et réflexions, le contacter :

Christophe CHARVE
ADF 286

PRÉSENTATION DU SITE DUPRÉ !



Les amis du Franc sont heureux de vous annoncer l'ouverture du site dédié au graveur Augustin Dupré et plus précisément au monnayage moderne frappé sdirection, cliquez pour entrer.

Après plusieurs années d'attente et plusieurs mois de travail intensif, les ADFs ont réussi à créer une base de données accessible à

tous, mais surtout évolutive quasiment en temps réel, s'adaptant à toutes les nouvelles monnaies et découvertes !

Non seulement cette base de données des monnaies Dupré est probablement la plus importante en ligne à ce jour, mais elle est aussi, et surtout, la plus précise qui existe.

OUVERT !!! IL VOUS ATTEND !!!

En effet, outre le fait de classer les monnaies classiquement par valeur faciale, puis par type, puis par variantes de millésimes et d'ateliers (regravures incluses), ce site autorise aussi un classement jusqu'au niveau des coins d'avert et de revers connus pour chaque millésime et atelier (regravures incluses)!

Vous l'aurez compris, ce niveau de précision est la révolution que tous les amateurs de monnaies Dupré attendaient et cela sera obligatoirement suivi de nombreux enseignements, confirmations et observations, voire ce site changera la manière dont le collectionneur spécialiste verra ses monnaies. Ce ne seront plus des numéros mais des individualités, chacune ayant son histoire, son parcours et ses qualités propres.

Un module de diagnostic en ligne a donc été développé, offrant ainsi une expertise à tous les possesseurs de monnaies Dupré. Cette

expertise est en grande partie automatisée, ce qui signifie qu'elle est multipliable et reproductible à l'infini!

Néanmoins, la numismatique étant avant tout une aventure humaine, plusieurs modérateurs (eux mêmes spécialistes des monnaies Dupré) œuvrent sur le site afin de veiller à la bonne évolution de cette base d'images, mais aussi afin de vous aider à identifier vos monnaies ou celles dont vous considérez l'achat...

Afin de vous permettre d'effectuer vos recherches de populations de monnaies, mais aussi désormais de coins, un module de recherche est à votre disposition sur le site.

De plus, grâce à un partenariat avec les auteurs du FRANC, nous sommes aussi en mesure de proposer, gratuitement et à tous, les cotes en ligne de ces monnaies Dupré.

Les cotes évolueront donc au gré de l'évolution de cette base de données offrant ainsi la transparence dont le marché de la numismatique française a besoin !

L'état d'esprit de ce site s'inscrit donc dans la franche continuité de celui de l'association des amis du Franc qui est le partage de l'information avec le plus grand nombre !

Ce site est le vôtre! Nous avons enfin créé l'écrin qui recevra et traitera les informations que vous fournirez. Il ne tient donc qu'à la communauté numismatique de le faire évoluer.

Nous vous attendons nombreux pour ce projet : pour les Dupré, en avant !

Franck Perrin -Atlas ADF 626

(ouabemaistre du site des amis du Franc www.amisdufranc.org)

Philippe Théret ADF 481

(ouabemaistre du site www.union-et-force.com)



VISITER LE SITE DUPRÉ...

Le site DUPRÉ, directement accessible depuis l'adresse du site des AMIS DU FRANC, est avant toute chose une archive de l'état actuel des connaissances de ce qui existe en matière de Dupré tant en argent qu'en cuivre, de ce qui a été recensé et vu, afin de permettre une identification aussi claire et indiscutable que possible des exemplaires pour lesquels vous avez un doute ou simplement besoin d'une confirmation. C'est dans cette optique qu'il a été organisé et il a vocation à croître à mesure que des exemplaires nouveaux seront soumis à identification.

Il vous livre une identification aussi claire que possible sur la base d'indicateurs que vous aurez complétés et permet donc un classement de vos monnaies sur la base de ce que l'on sait exister.

L'accueil vous invite immédiatement à vous diriger vers la page d'IDENTIFICATION. Pour toute question il y a l'onglet contact qui est prévu à cet effet et qui renvoie directement aux « Amis du Franc », à ceux qui gèrent ce site pour vous en indiquer toutes les clés.

Une fois l'onglet IDENTIFICATION ouvert, vous vous trouvez face à une liste très simple, puisque le premier critère est celui de la valeur faciale.



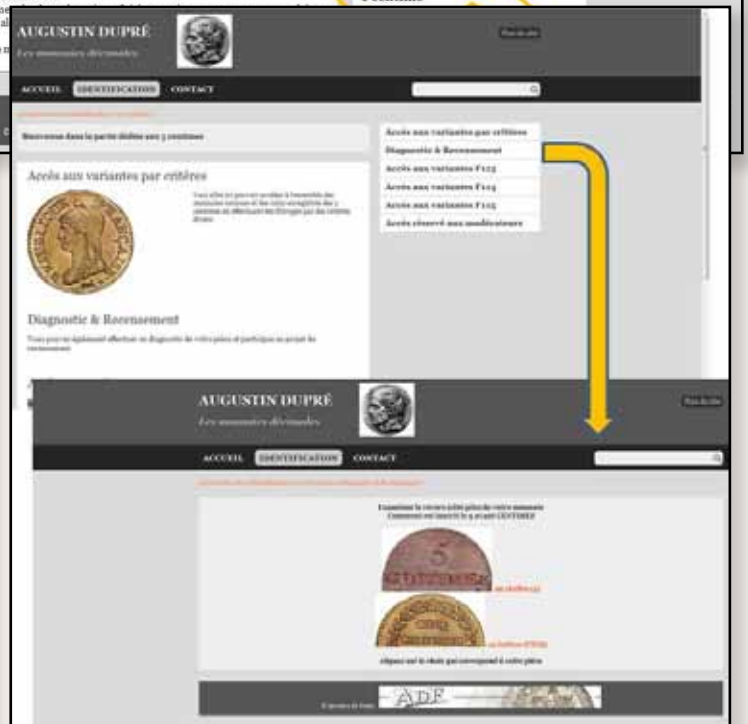
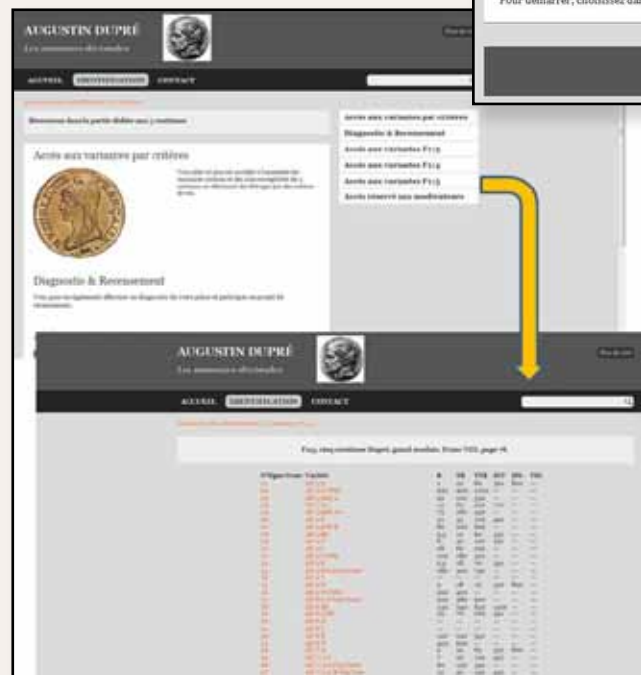
De 1 centime à 5 Francs, toutes les faciales émises entre l'an 4 et l'an XI, tant en argent qu'en cuivre figurent ici... même cette fameuse 3 centimes dont aucun d'entre nous n'en possède le moindre exemplaire.

Ensuite, c'est par type que l'on évolue dans les rubriques suivantes.

... DANS TOUS SES DÉTAILS

Une fois sélectionné le type de la monnaie, vous avez une rubrique d'identification qui s'offre à vous, ou des rubriques par type, tels que ceux déclinés dans le FRANC.

Si vous désirez soumettre au diagnostic une monnaie de votre collection ou bien une monnaie dont vous considérez l'achat, vous trouverez ci-dessous les quelques étapes nécessaires à sa réalisation:



PROPOSER UNE MONNAIE POUR L'IDENTIFIER

Connectez-vous sur <http://www.amisdufranc.org/dupre/> et rendez-vous dans la rubrique 'identification'.

Choisissez ensuite la valeur faciale de la monnaie que vous désirez soumettre puis cliquez sur 'diagnostic & recensement'.

Laissez vous ensuite guider par le module de diagnostic!

Quelques recommandations pour la soumission de vos monnaies:

*Vous devez obligatoirement soumettre l'image de l'avert ET du revers de votre monnaie. Peu importe si les deux faces sont sur une seule ou deux images, le module de découpage fera le travail.

Dans le cas où votre image n'est pas homogène, un module de découpage manuel est à votre disposition en ligne.

*L'image soumise doit être de la meilleure qualité possible! (si vous en avez la possi-

bilité privilégiez les photos supérieures à 400 x 400 pixels)

*L'image soumise doit obligatoirement être prise parfaitement à la verticale de chaque face de la monnaie. Si vous utilisez une image scanner, il n'y aura pas de problème. Par contre si vous utilisez une photo, il vous faudra être très vigilant à cela, au risque d'obtenir un diagnostic erroné et ininterprétable en terme d'identification



de paire de coins. PAS DE MONNAIE PHOTOGRAPHIÉE EN BIAIS !

Comptez cinq bonnes minutes de questions et pointages à réaliser avant d'arriver à la conclusion qui vous donnera, selon les réponses que vous avez fournies, le classement de votre monnaie, mais aussi à quelle paire de coins celle-ci appartient.

Dans un premier temps, nous vous conseillons de soumettre les monnaies de votre collection qui sont les plus 'lisibles' (en clair celles qui sont en état TTB ou mieux)

A ce moment, votre monnaie ne sera pas encore validée car votre étude nécessite obligatoirement une contre-expertise par un de nos modérateurs.

Si vous avez, à la fin de votre expertise, renseigné le champ correspondant à votre adresse email, vous recevrez la conclusion de la contre expertise du modérateur

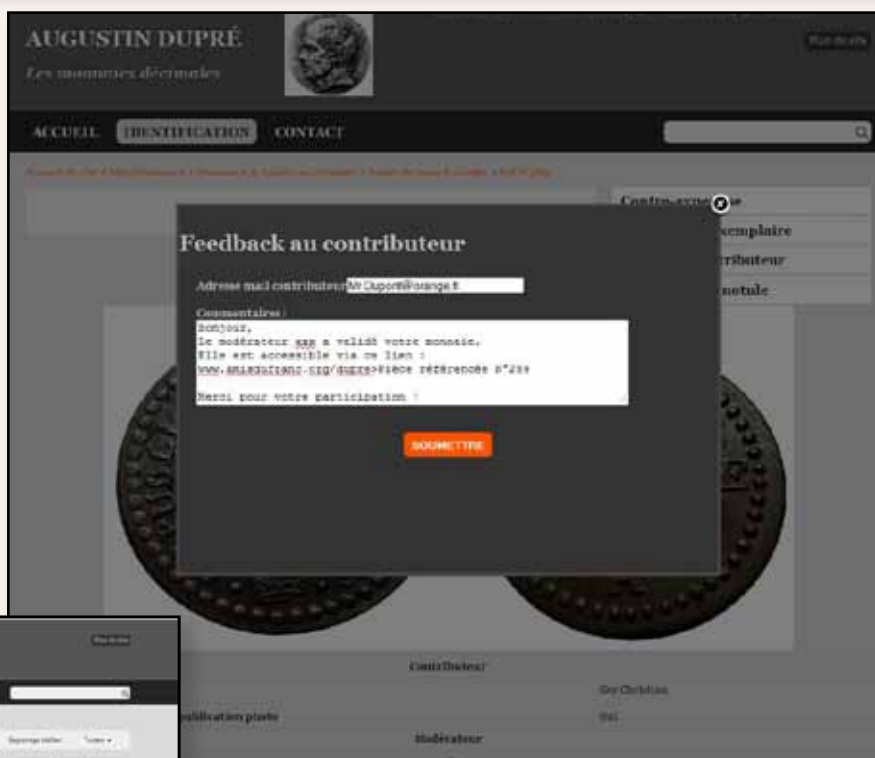
avec éventuellement ses commentaires si certains détails vous avaient échappé !

contact@amisdufranc.org

Si vous éprouvez néanmoins une difficulté particulière pour faire fonctionner le module diagnostic n'hésitez pas à nous contacter à contact@amisdufranc.org.

LES INFORMATIONS DÉTAILLÉES PAR TYPE

En plus des différents outils d'identification, vous trouverez aussi une série d'informations détaillées, générales pour un type ou détaillées par ligne du FRANC. Dans le premier cas, dirigez vous vers la rubrique « accès aux variantes par critères » et le détail de ce qui est recensé



vous sera alors accessible sous forme de diagramme « signé Dupré », permettant de juger du caractère commun ou non de la monnaie que vous avez soumise ou que vous convoitez.

Sont résumées ici, les informations qui figurent dans la base de données.

Dans le deuxième cas, à ce même niveau, vous avez accès par type, au détail de ce qui figure ligne par ligne dans le FRANC, vous per-

UN SIMPLE DÉTAIL PERMET...

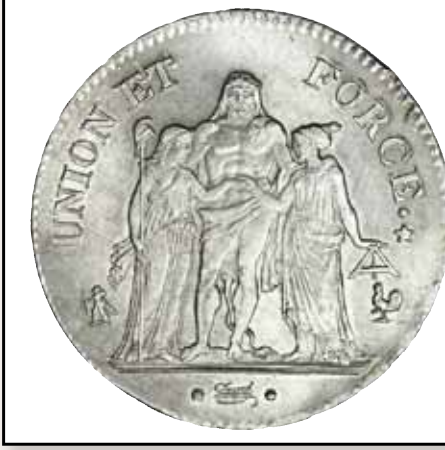
conclusion que les trois monnaies ont été frappées avec le même coin de revers. Je concluais en disant : « La cassure sur le coin au niveau du F de FRANÇAISE permettra également de classer des exemplaires moins nets.

Notamment le mien pour lequel je conservais quelques doutes, les deux autres en meilleur état rendent un bon service !! »

La fameuse cassure est flagrante sur les trois exemplaires, la regravure de L'AN est indubitable. L'intérêt de la base de données ? C'est qu'en y entrant l'exemplaire CI, on découvre qu'il est également du même coin de revers, la regravure n'est pas flagrante sur cet exemplaire, mais la cassure de coin sur le F de Française permet le classement certain.

Si Olivier Michel possède toujours cet exemplaire, ce dernier est inédit au Franc VIII et sera répertorié au Franc IX !

La comparaison des coins par la base de données permet également de s'assurer qu'une variante dite rare a pourtant disposé de plusieurs coins de frappe. C'est le cas de la F.298-04. Pour mémoire il s'agit d'une an 7/6 A avec une couronne peu commune



... UN CLASSEMENT CERTAIN

dotée d'une petite feuille et le seul gland du haut à l'intérieur. Une telle variété, issue d'un coin « retaillé » tend à faire penser que le coin en question doit être unique.

Notez la barre entre FRANCS et le millésime ou la lettre d'atelier ; une seule de ces différences, les plus visibles, suffit pour attester l'existence de deux coins différents pour une variante rare avec date regravée.

Dupré a rectifié pour l'an 7 des coins préparés pour l'an 6, non pas un par un mais en «série», si l'on peut dire. L'analyse via le site Dupré permet d'être formel.

La 298-04 type petite feuille un seul gland intérieur en haut est plutôt rare. On a en plus une regravure de date (le coin est donc regravé). Tout cela pourrait faire dire que c'est un revers rare au point de n'avoir existé que sur un seul coin... Mais là, la base nous en montre deux, indiscutables.

Une multitude d'autres informations peuvent être extraites de cette base de données.

Prenons par exemple la F.288-01, presque banale an 4 A, bien connue à de multiples exemplaires, parfois très beaux.



Les premiers résultats de la base donnent neuf paires de coins différentes, ce qui n'est pas choquant pour cette production importante en nombre. En regardant ces neuf paires de plus près, on peut en ressortir trois qui attirent l'attention. En effet, pour ces trois là, on distingue trois coins d'avers différents pour un seul coin de revers. Sans cette analyse précise par points de contrôle, aucune chance de refaire simplement ces rapprochements.

Dans l'antiquité, période numismatique où l'étude par coins est une règle pour les séries importantes, on compte en général un coin d'avers pour au moins deux coins

de revers, souvent trois. Le chevauchement des coins permet très souvent de reconstituer une chronologie des frappes (quand les monnayeurs prenaient effectivement les coins dans l'ordre et non au hasard).

Cette usure à un rythme différent s'explique très facilement : c'est le coin de revers, situé en dessous, qui reçoit toute la force du choc et l'amortit. Il s'use voire se casse donc beaucoup plus vite.

Dans le cas qui nous occupe, pourrait-on imaginer que les monnayeurs, souhaitant économiser un coin de revers et disposant de coins d'avers en surnombre, auraient

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

Euros des régions	Tirage 2011
Île-de-France	310 000
PACA	220 000
Rhône-Alpes	220 000
Nord - Pas-de-Calais	180 000
Aquitaine	150 000
Bretagne	150 000
Pays de la Loire	150 000
Midi-Pyrénées	120 000
Languedoc-Roussillon	120 000
Alsace	100 000
Lorraine	100 000
Picardie	100 000
Basse-Normandie	100 000
Poitou-Charentes	100 000
Bourgogne	80 000
Haute-Normandie	80 000
Auvergne	80 000
Centre	80 000
Limousin	80 000
Franche-Comté	80 000
Corse	80 000
Réunion	70 000
Champagne-Ardenne	50 000
Guadeloupe	50 000
Martinique	50 000
Guyane	50 000
Mayotte	50 000
3 000 000	

L'OR SUISSE

Notre lecteur Emmanuel Gentilhomme nous signale une proposition de référendum d'initiative populaire en Suisse, émanant de l'UDC. En gros et [si vous lisez l'allemand, cliquez pour lire l'original](#) :

article 1 : les réserves d'or de la Banque Nationale Suisse ne sont pas à vendre.

article 2 : les réserves d'or de la BNS doivent être localisées en Suisse.

article 3 : elles ne doivent pas passer sous la barre des 20% des actifs détenus par la BNS.

Rappelons que ces référendums sont en Suisse législativement effectifs et ne sont pas les mascarades consultatives ridicules que les grands démocrates européens de Bruxelles ont récemment concédé aux peuples d'Europe. Il sera intéressant de voir si le peuple suisse considère ou non l'or comme « une relique barbare ».



PLUS D'HISTOIRE DE FRANCE COMPLÈTE À L'ÉCOLE ? MONTREZ LES MONNAIES DE NOTRE HISTOIRE A VOS ENFANTS !

Le BN s'est déjà insurgé contre les nouveaux programmes d'enseignement de l'Histoire, manifestement conçus pour respecter le politiquement correct mais sans aucune approche qui rende la matière intéressante et équilibrée.



On refait en Histoire la même erreur de fond qu'avec les mathématiques dites « modernes », excellentes pour former des cervelles de matheux mais complètement inadaptées pour l'usage que 99% de la population de l'arithmétique et de la géométrie.

Ici on théorise et on fait de l'histoire comparée, excellente pour former de futurs normaliens, mais pas pour éduquer les citoyens dont notre pays a besoin.

Compensez donc et montrez, faites toucher des monnaies de notre Histoire, re-ancrez les élèves que vous connaissez dans le charnel !

Tous les détails en lisant l'article du Figaro, cliquez.

Michel PRIEUR ADF 45

LA CHASSE AU TRÉSOR GOOGLE... CLIQUEZ !

QUAND LES DIFFICULTÉS DE L'EURO INSPIRENT UN POÈTE CLASSIQUE !

La scène se passe dans les jardins du Château Bellevue, à Berlin. Angela von Mecklenburg et Nicolas de Neuilly se sont discrètement éclipsés de la réception offerte par le roi de Prusse. On entend, au loin, les accents du quatuor de Joseph Haydn.

Nicolas :

Madame, l'heure est grave : alors que Berlin danse
Athènes est en émoi et Lisbonne est en transes.
Voyez la verte Erin, voyez l'Estrémadoure
Entendez les Romains : ils appellent au secours !
Ils scrutent l'horizon, et implorent les Dieux.
Tous les coffres sont vides, et les peuples anxieux
Attendent de vous, madame, le geste généreux !
De leur accablement ils m'ont fait l'interprète :
Leur destin est scellé, à moins qu'on ne leur prête
Cet argent des Allemands sur lesquels vous régniez.
Cette cause est bien rude, mais laissez-moi plaider...

Angela :

Taisez-vous Nicolas ! Je crois qu'il y a méprise
Folle étais-je de croire à une douce surprise
En vous suivant ici seule et sans équipage
Je m'attendais, c'est sûr, à bien d'autres hommages !
Mais je dois déchanter, et comme c'est humiliant
De n'être courtisée que pour son seul argent !

Nicolas :

Madame, les temps sont durs, et votre cœur est grand
Vos attraites sont troublants, mais il n'est point décent
D'entrer en badinage quand notre maison brûle !
Le monde nous regarde, craignons le ridicule !
Notre Europe est malade, et vous seule pouvez
La soigner, la guérir et, qui sait ? La sauver !
Nous sommes aujourd'hui tout au bord de l'abîme

Vous n'y êtes pour rien, mais soyez magnanime !
Les Grecs ont trop triché ? Alors la belle affaire !
Qu'on les châtie un peu, mais votre main de fer
Est cruelle aux Hellènes, et nous frappe d'effroi !

Angela :

J'entends partout gronder, en Saxe, Bade ou Bavière
L'ouvrier mécontent, le patron en colère.
Ma richesse est la leur, ils ont bien travaillé.
L'or du Rhin, c'est leur sueur et leur habileté.
Et vous me demandez, avec fougue et passion
De jeter cette fortune au pied du Parthénon ?
Ce serait trop facile et ma réponse est non !

Nicolas :

On ne se grandit pas en affamant la Grèce
En oubliant Platon, Sophocle et Périclès !
Nos anciens nous regardent, et nous font le grief
D'être des épiciers et non pas de vrais chefs !
Helmut Kohl est furieux et Giscard désespère.
Un seul geste suffit, et demain à Bruxelles
Desserrez, je vous prie, le nœud de l'escarcelle !

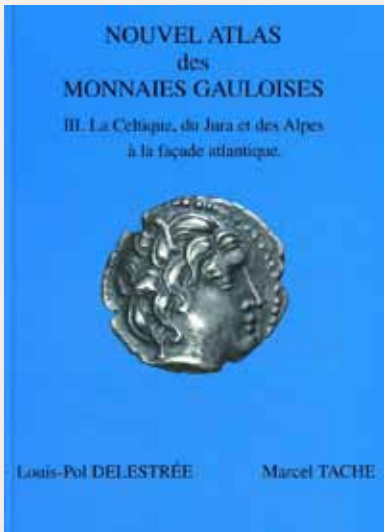
Angela :

Brisons là, je vous prie, la nuit est encore belle
Votre éloquence est grande et mon âme chancelle...
Mais si je disais oui à toutes vos demandes
Je comblerais la femme, et trahirais l'Allemande !
(Ils s'éloignent, chacun de leur côté)

POÉSIE !!

RENOUER UN DÉBAT

Suite à l'article de Jehan-Louis Roche et de la note du *BN* qui le suivait dans le *BN092*, nous recevons ce courriel de Louis-Pol Delestrée :



J'ai lu le long article de Jehan-Louis Roche, excellent numismate, courtois et que j'apprécie grandement à titre personnel : il m'a aidé très aimablement lors de la rédaction du Nouvel Atlas Tome III.

Mais il plaide un dossier qu'il ne connaît probablement que par personnes interposées. Et je ne suis pas d'accord sur certaines de ses affirmations contredites par les faits.

Pour moi, la vraie question est celle-ci : la démolition insensée de l'archéologie bénévole a libéré des énergies qui étaient naguère canalisées.



CLIQUEZ POUR LES CONSEILS DU SITE ROUTARD.COM SUR L'ARCHÉOLOGIE BÉNÉVOLE

Bien sûr, les prospections anarchiques sont regrettables, mais on ne peut y mettre fin par l'interdiction, la répression, l'exclusion et l'injure en prime.

J'ai connu le temps où les amateurs et prospecteurs, souvent chargés de mission, pratiquant même des sondages archéologiques,

et trouvant (sans détecteurs de métaux !) un important matériel, allaient au devant des archéologues professionnels et travaillaient en parfaite intelligence avec eux.

ARCHÉOLOGUE BÉNÉVOLE ?



Oui, mais en Roumanie et au Pérou, organisée par des Américains ! Cliquez !

L'orientation intégriste et délibérée de l'archéologie vers un monopole d'État a rompu l'harmonie qui régnait entre les bénévoles et les « officiels » en créant un fossé qui ne cesse de s'élargir entre des protagonistes, qui sont pour la plupart des gens de bonne volonté et seraient, à mon sens, heureux de se retrouver.

RECONSTRUIRE LA CONFIANCE

Mais la situation est gâtée par des minorités malfaisantes qui discréditent leurs milieux respectifs : les affreux braconniers d'une part et les intégristes fanatiques d'autre part.

Au lieu de vitupérer et de jeter l'anathème à tort et à travers, certaines autorités administratives feraient bien de relire Montesquieu.

Je m'inscris tout de même en faux contre une affirmation de Monsieur Roche : je suis à vrai dire bien placé pour noter que les numismates - collectionneurs n'exercent aucune rétention ni dissimulation de leur matériel, et sont prêts pour la plupart à collaborer sans retenue avec les scientifiques, sitôt le rapport de confiance établi.

J'en ai fait maintes fois l'expérience : sans eux, le plus grand nombre de mes publications n'aurait pu voir le jour.

Et je pense pouvoir insinuer qu'il en va de même pour la plupart des chercheurs et numismates professionnels... toutes tartufferies mises à part !

La solution? Il est bien tard et je ne suis pas un faiseur de miracles... Je partage votre avis au fond, et crois, sans pratiquer l'angélisme, que le système anglais sauve l'essentiel : lors d'un colloque international auquel je participais, un « intégriste » français pourfendait en privé le système anglais devant l'un de nos éminents collègues d'outre-Manche.

Ce dernier lui répondit: « *Indeed, nous ne voyons pas tout le matériel trouvé par les amateurs, mais nous en étudions et en publions beaucoup. Vous, en France, vous avouez que vous ne voyez plus rien. Philosophiquement, votre régime est sûrement magnifique. Mais pratiquement, le nôtre est le seul applicable !* »

Louis-Pol DELESTRÉE

ARCHÉOLOGUE BÉNÉVOLE ?



Lisez cet article de l'Union : la carrière du fils à l'INRAP n'a-t-elle rien à voir avec l'engagement du père comme archéologue bénévole ?

Si l'on tenait à l'écart ces deux minorités irréductibles, on pourrait peut-être RENOUER un débat, et parvenir à l'élaboration d'un régime acceptable par les protagonistes.

Pour être applicable, un dispositif légal doit être respectable et respecté, ce qui n'est actuellement pas le cas.

AIDER LA DÉCLARATION DES TROUVAILLES

Le divorce, en France, entre l'administration de l'Archéologie et le monde amateur, en particulier celui des prospecteurs de loisir, est devenu préoccupant. Il serait pourtant si simple d'adopter sur le terrain un système proche de celui pratiqué en Grande-Bretagne, le *Portable Antiquities Scheme (P.A.S.)* dont les résultats très officiels sont de nature à satisfaire tant les inventeurs que les scientifiques. Quoi qu'il en soit chez nous, il est un point essentiel qu'il faut mettre en évidence. Il semble que dans certains milieux irresponsables, une trouvaille devienne « douteuse » sitôt qu'elle est faite en dehors des normes officielles et qu'elle soit dès lors réputée sans intérêt. C'est là perdre de vue qu'un objet, une monnaie par exemple ou un ensemble de monnaies, même si les circonstances de la découverte sont imprécises ou discutables, est dotée d'une valeur scientifique réelle.

En numismatique, faut-il rappeler que l'immense majorité des monnaies constituant les collections publiques ou privées sont dépourvues de tout contexte ambiant et le plus souvent de provenance ? Ces collec-

tions ont pourtant, durant trois siècles, servi de base aux études qui ont généré l'essentiel de nos connaissances les plus élaborées.

Le lieu de trouvaille d'une monnaie, quelle qu'en soit l'époque, permet rarement à lui seul d'en situer l'origine et n'éclaire peut-être que sa diffusion sur un territoire donné.

La monnaie est à elle seule un petit monument : généralement épigraphique, elle peut rester pour l'historien un précieux auxiliaire. Le numismate la considère comme elle est, sans avoir à s'interroger systématiquement sur la date ou les modalités de sa découverte. Cela est si vrai que les trouvailles officielles anciennes, dont les provenances sont parfois imprécises, sont le plus souvent dépourvues de contextes archéologiques qui permettraient de les dater lorsqu'elle ne comportent pas de légendes intelligibles, ce qui est souvent le cas en numismatique gauloise et mérovingienne.

Il est à noter que ces trouvailles numismatiques dites « officielles », soit qu'elles deviennent rares, soit qu'elles restent dissimulées ou non publiées - ce qui revient

au même - ne permettent plus d'alimenter convenablement les travaux des scientifiques. Les numismates, pour faire avancer les choses, doivent donc prendre l'information où elle est et comme elle se présente, en partant du principe que toute monnaie est digne d'être étudiée.

Méconnaître cette évidence serait assécher délibérément une source essentielle de documentation car ce sont à présent les collectionneurs privés, numismates professionnels auteurs de catalogues de vente sérieux et autres particuliers qui sont devenus au fil des ans les meilleurs collaborateurs des spécialistes.

En conclusion, il semble bien que l'on doive s'efforcer, non de frapper d'opprobre une trouvaille monétaire officieuse, mais bien d'en faciliter la déclaration et d'en assurer l'étude

J. van EYCK, archéologue



ET JUGER LES ARBRES À LEURS FRUITS

NOTE DU BN : Je ne peux que confirmer l'opinion de notre lecteur Jean van Eyck et ce d'expérience personnelle. Étudiant les tétradrachmes syro-phéniciens depuis une trentaine d'années, auteur d'un livre sur le sujet qui fait autorité pour les périodes que la série des RPC n'a pas encore traitées, gestionnaire de la base de données sur le sujet avec 26.500 images, je butte évidemment sur l'aspect très peu officiel des trouvailles locales. Or, pour des caractéristiques propres à ce monnayage, l'analyse des trouvailles est cruciale pour répondre à la question de fond pour 215/217 A.D. : *pourquoi avoir créé vingt-huit ateliers pour l'argent alors qu'Antioche avait largement suffi pendant les siècles précédents ?* On comprend par leur position chronologique que ces émissions financèrent la guerre parthique mais pourquoi tant d'ateliers parfois minuscules ? La solution vient probablement d'une trouvaille que je piste depuis 1983, année de sa première apparition dans les catalogues de *Monnaies et Médailles, Bâle*, et que j'ai baptisée « Trouvaille d'Alep » du nom de la ville supposée de découverte. En quoi les monnaies de cette trouvaille sont-elles identifiables hors découverte officielle et en quoi est-elle essentielle à la compréhension de ce monnayage ? D'abord par les états de conservation, à fleur de coin et sans la moindre trace de circula-

tion, ensuite par l'espace chronologique (on commence à Septime Sévère et on termine sous Diaduménien, peut-être Elagabal) et surtout de minuscules concrétions d'un marron bien particulier que l'on remarque avec une forte loupe dans des recoins de la gravure, la « signature » de l'origine. Certes, les premiers relevés et séries de photos de groupes non encore dispersés m'ont été fournis à l'époque par des professionnels maintenant disparus, Pierre Strauss et la Banque Steindecker mais à partir de ces séries de photos, le schéma de la trouvaille était clair. Il est devenu possible, avec des photos haute définition, de remonter par exemple la partie de la trouvaille qui partit à l'époque aux USA et la collaboration des nombreux collectionneurs et professionnels qui m'aident à enrichir ma base de données a été inestimable. Bien entendu, Il n'y eût aucune assistance officielle, localement inexistante pour de multiples raisons.

Pourquoi cette trouvaille propose-t-elle, en tant que trouvaille, une piste pour comprendre ces séries ? Parce que retrouver ensemble des mon-

naies n'ayant absolument jamais circulé et provenant d'une vingtaine d'ateliers différents ne peut s'expliquer que d'une seule manière : les monnaies n'étaient pas mises en circulation dans les ateliers de frappe mais regroupées dès que frappées puis mises en circulation tous ateliers donc confondus, depuis un lieu central.

Cela fait donc penser à une taxe collectée sur les villes de la région et non à un financement impérial, l'autorisation de frapper l'argent à leur marque ayant probablement été le cadeau de prestige pour faire passer aux villes la nouvelle taxe... Sans cette trouvaille, impossible de comprendre que les monnaies n'étaient pas mises en circulation dans la ville de frappe, impossible d'en avoir même l'idée.

Pas de contexte archéologique, pas de publication ou découverte officielle, même pas la certitude que les quelques cinq cent cinquante monnaies répertoriées représentent la totalité de la trouvaille (ni qu'elles en proviennent toutes !) et pourtant probablement la clé de la question essentielle sur ce monnayage...

Rejeter les trouvailles non officielles n'a strictement aucun sens et est parfaitement anti-scientifique.

Michel PRIEUR



VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN SACCAGE OFFICIEL ?

A M. Jean-Paul Godderidge,
Directeur Régional des Affaires Culturelles,
DRAC, Hôtel de Rochefort,
102, Grand'Rue,
86000 POITIERS.

Objet : destruction d'un site archéologique
à Poitiers, arènes antiques.

Monsieur le Directeur,

Le 9 mars 2011, en fin d'après-midi, j'ai découvert qu'une tranchée réalisée rue des Arènes romaines à Poitiers, entre le n° 16 et le n° 26, avait conduit à la destruction de nombreux murs antiques.

J'ai immédiatement prévenu le Service Régional de l'Archéologie et Madame Marlène Mazière s'est rendue sur place vers 18 h45 afin de dresser un premier constat.

Grâce à l'intervention de vos services et de ceux de la Mairie de Poitiers, les travaux ont été immédiatement interrompus dès le 10 mars au matin. Je vous en remercie.



Je porte à votre connaissance que ces destructions et dégradations ont été réalisées de manière délibérée sur ce site archéologique pourtant bien connu et majeur de Poitiers. Il s'agit des anciennes arènes de Poitiers, vaste édifice elliptique du II^e siècle après J.-C. d'environ 150 x 120 mètres pouvant accueillir entre 20.000 et 30.000 personnes. Certaines des structures en élévation sont classées au titre des Monuments historiques.

La tranchée a été réalisée non pas suite à la réouverture d'une tranchée existante, mais bien en creusant directement dans les structures antiques et les contextes

archéologiques associés. Ces éléments n'avaient été que très légèrement perturbés par quelques tranchées transversales et non pas longitudinales. Tous les murs antiques détruits présentent des cassures fraîches ainsi que des traces de marteau-piqueurs. Je dispose du témoignage de plusieurs riverains particuliers qui m'ont indiqué que l'entreprise avait accusé un retard de deux semaines en raison de la dureté du mortier romain ! Le jeudi 10 mars, j'ai rencontré rue des Arènes romaines une personne qui s'est présentée comme le chef de chantier ; elle m'a indiqué qu'il n'avait fait que longer les murs existants. Cette attitude était destinée à minimiser l'impact de ces destructions.

L'affaire est grave et s'est déroulée sur un site bien connu. La Mairie de Poitiers a délivré, le 17 janvier 2011, un arrêté autorisant la création de ces tranchées. La Mairie ne pouvait pas ignorer qu'elle était sur un site archéologique sensible qui aurait dû faire l'objet d'une attention particulière et au minimum d'une surveillance archéologique et ce pour plusieurs raisons :

COURRIER EXEMPLE POUR L'ARTICLE L 322-2

- La toponymie ne laisse aucun doute, nous sommes « rue des arènes romaines » ;

- Les tranchées ont été réalisées sur la partie d'un site archéologique appartenant à la ville ;

- Ce site archéologique est bien connu et identifié. Des plans précis existent depuis le XIX^e siècle.

- En 2007, la Mairie de Poitiers a commandé le plan du secteur sauvegardé qui a été dressé par l'agence AUP de Nantes.

Les murs qui ont été détruits ces derniers jours figurent tous sur ce plan, propriété de la ville.

Même si la Mairie de Poitiers n'est pas l'auteur de ces destructions, elle a accordé, avec légèreté et sans discernement, l'autorisation d'exécuter des travaux dans un secteur qu'elle savait être particulièrement sensible. Aucune précaution n'a été prise afin d'éviter ces destructions.

Je vous demande en outre de bien vouloir faire dresser procès-verbal de ces destructions en faisant notamment constater que la plupart des murs ont été détruits de manière volontaire, puisque les moellons présentent à leurs surfaces des cassures fraîches ainsi que des traces laissées par des marteaux piqueurs. Je vous demande également de faire constater par procès-verbal que les sections des murs antiques

coupés présentent des moellons particulièrement durs liés par un mortier également solide et non dégradé. Il s'agit notamment de prouver que l'entreprise a agi délibérément et ne pouvait pas ignorer qu'elle détruisait des murs romains. De manière générale, je vous demande également de dresser procès-verbal afin de constater que les destructions ont également porté sur des couches archéologiques (un caniveau en terre cuite probablement antique a été sectionné, etc...).

Nous sommes en présence de la destruction volontaire d'un site archéologique constituant une infraction telle que définie dans l'article L 322-2 du Code pénal. Je porte à votre connaissance ces faits de manière à ce que vous en avisiez sans délai le procureur de la République (article 40 du Code Pénal : « *Tout fonctionnaire qui dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit, doit en aviser sans délai le Procureur de la République* »). Compte tenu de ces faits graves, j'estime qu'il est du ressort de l'État, par l'intermédiaire de la DRAC, de déposer plainte.

Je me tiens à votre disposition pour vous mettre en relation avec les témoins de ces événements et je tiens à votre disposition l'ensemble des photographies prises le 10 mars dont vous trouverez en pièce jointe quelques tirages.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Arnaud CLAIRAND,
Poitiers.

Copie à :

M. le Ministre de la Culture,
M. le Préfet de Région.

Liste de pièces jointes : Photographies ;
Plan ; etc.

NOTE DU BN :

À la comparaison entre les vandales industriels avec permis de démolir, pelleteuses, marteaux piqueurs et bulldozers et les braconniers avec détecteur, pioche et pelle, les premiers font infiniment plus de dégâts irréversibles que les seconds.

Il est donc nécessaire dans chaque ville et village que tous surveillent ce que leurs édiles, les yeux usuellement fixés sur les rentrées fiscales et les prochaines élections, font ou laissent faire.

Il existe des textes parfaitement clairs sur la protection des sites, sur les fouilles préventives, sur les obligations des fonctionnaires et des maires.

Et si vous faites face à des sourds, créez une page facebook, accumulez les courriels de concitoyens, écrivez, battez tambours !

Michel PRIEUR

Que faisaient nos arrières grand parents quand ils trouvaient quelque chose pouvant intéresser un historien, qu'il s'agisse d'un objet archéologique, d'une ou de plusieurs monnaies (un trésor) ?

Les faits attestent qu'ils allaient rendre visite à une personnalité locale, connue pour sa connaissance (et souvent ses moyens...). Ce dernier pouvait être un riche propriétaire, un noble ou un historien qui connaissait les bonnes personnalités. Le résultat ? Les découvertes étaient bien souvent achetées et publiées dans des revues scientifiques ou sous formes de correspondances entre les divers amateurs de l'époque. Ne nous basons-nous pas encore sur leur correspondances pour classer telle ou telle monnaie mérovingienne par exemple, plus d'un siècle après ?

Que valait ce système ? Personnellement, j'en suis nostalgique ! Où en sommes nous actuellement, où iriez-vous si, complètement analphabète en archéologie, vous découvriez un objet, une monnaie ou plusieurs monnaies ?

SUR INTERNET ! Une recherche Google vous orientera plus facilement vers les multiples fora, qui ont vu le jour faute de

Objet en main, son découvreur a voulu confirmation et est allé... sur un site d'identification. Celui-ci s'est immédiatement enflammé avec des commentaires dans tous les sens, démontrant la période trouble dans laquelle nous vivons, pleine de fanatiques en tous genres, de sceptiques, de méfiants etc... bien loin de la démarche de nos ancêtres au XIX^e.

Mais pour une fois, même si les moyens diffèrent, il y a fort à parier que le résultat soit comparable et que bien conseillé, le découvreur fasse publier cette découverte unique à ce jour - un moule à potins en bronze !

Ne doutons pas que son étude apportera des réponses passionnantes à de nombreuses questions ayant fait couler beaucoup d'encre, sur l'une des techniques de fabrication de tous ces potins gaulois (*le mot potin désignant l'ensemble des monnaies gauloises obtenues par coulée*).

A défaut de vivre dans un monde harmonieux où la Culture serait à sa place, disons au moins deux mots : « Merci Internet » !

Samuel GOUET
samuel@cgb.fr



l'existence en France d'un service public comme le *Portable Antiquities Scheme* d'Angleterre, que vers le site de l'INRAP ou du Ministère de la Culture et encore moins vers le musée local !

C'est ce qu'a fait le découvreur du fantastique objet découvert récemment par hasard lors d'une promenade avec sa fille dans les environs de son domicile. Vous l'aurez peut-être reconnu ; il s'agit d'une partie d'un moule bivalve destiné à la fabrication de potins Séquanes dit « à la tête laurée » ou « au bandeau perlé ».



FRANCE VII



Le catalogue FRANCE VII présente une sélection de monnaies et de jetons des règnes de Louis XV (1715-1774) et de Louis XVI (1774-1793). Il fait suite au catalogue FRANCE VI qui a paru en début d'année 2011 et qui était consacré aux règnes de Louis XIII (1610-1643) et de Louis XIV (1643-1715).

FRANCE VII ne propose pas moins de 665 monnaies de Louis XV et 441 de Louis XVI auxquelles il faut y ajouter



470 jetons des deux règnes. Inclure jetons et monnaies au sein d'un même catalogue permet d'établir des liens entre les monnaies circulantes, qui par nature présentent des motifs assez figés, et les jetons permettant au graveur d'exprimer



son savoir faire dans un cadre moins contraint. La plupart des grandes administrations de l'Ancien Régime sont ainsi représentées par des jetons dont les motifs de revers pouvaient changer chaque année.

N'hésitez pas à feuilleter attentivement ce catalogue, vous y trouverez aussi bien des monnaies communes que des monnaies absentes des ouvrages de références et qui, jusqu'à présent, étaient déclarées comme non retrouvées... c'est désormais chose faite.

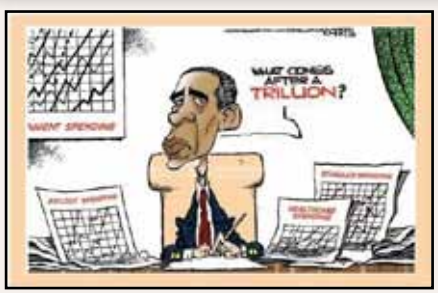
Bonne lecture !

Joël CORNU et
Arnaud CLAIRAND

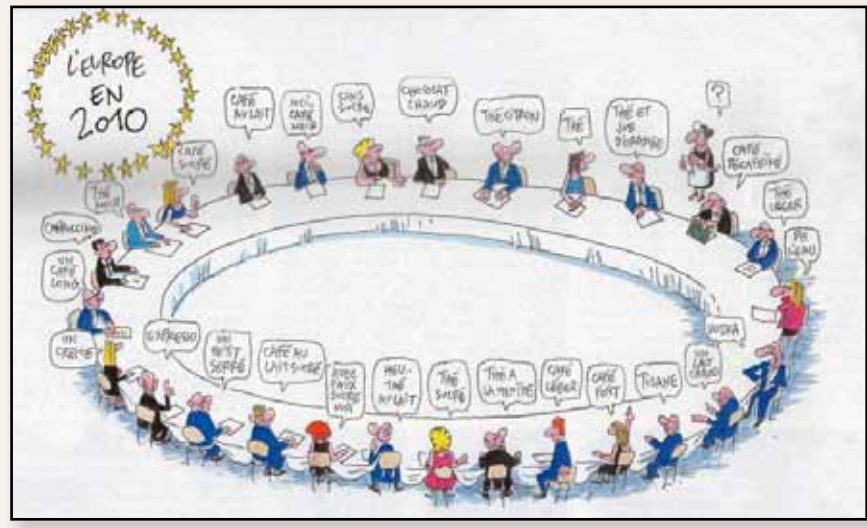
REÇU DES LECTEURS PAR INTERNET

L'EUROPE EN DEUX IMAGES

LES USA EN UNE IMAGE



Traduction : « Il y a quoi après milliard ? »



Cette lettre à mon banquier est fort longue, [cliquez pour la lire sur agoravox](#), très provocante et inorthodoxe, pose néanmoins nombre de questions très... dérangeantes. Nous sommes tout à fait preneurs d'un article d'un économiste orthodoxe pour nous montrer que cet article n'est pas dans le vrai...

LES AMÉRICAINS SONT CAPABLES DU MEILLEUR... COMME DU PIRE !



➔ Pour accéder à l'intégralité du contenu Les Echos, **ABONNEZ-VOUS MAINTENANT**

13/12/10 | 16:55

La Slovaque devrait penser à quitter la zone euro, selon le chef du Parlement

Le chef du Parlement slovaque, Richard Sulik, a estimé lundi que la Slovaquie, après avoir adhéré à l'euro en 2009, devrait envisager le retour à la monnaie nationale face aux problèmes qui pèsent sur la zone euro.

"Il faut arrêter de croire aveuglément aux dirigeants de la zone euro et préparer un plan B, celui du retour à la couronne slovaque", a déclaré M. Sulik, ancien économiste libéral, dans une tribune publiée par le journal économique Hospodarske Noviny.

Selon M. Sulik, les efforts de la Slovaquie en vue de rejoindre la zone euro avaient été guidés par des "promesses d'une monnaie stable et de règles solides".

"Aujourd'hui, deux ans après, il est triste de constater que les règles ne sont pas les mêmes pour tous, voire elles n'existent pas du tout", a poursuivi le chef du Parlement, selon qui "l'action de la Commission européenne est loin d'une approche responsable".

"Je me souviens bien que des « gardiens sévères » (de la zone euro) n'ont pas accepté la Lituanie parce qu'elle avait dépassé pendant l'année de référence le seuil de déficit de 0,07 point de pourcentage", a-t-il rappelé.

Selon M. Sulik, il est "irresponsable" que les autres pays reprennent les dettes des pays surendettés au risque de se retrouver ainsi eux-mêmes en difficultés.

"On peut sauver la Grèce et l'Irlande, peut-être encore le Portugal", a dit M. Sulik.

"Mais tenter de « sauver » ainsi l'Espagne serait une entreprise hasardeuse, sans parler de l'Italie. En effet, la dette de l'Italie dépasse de moitié le total de la dette de la Grèce, de l'Irlande, du Portugal et de l'Espagne", a-t-il lancé.

La Slovaquie a été en août l'unique membre de la zone euro à avoir refusé de contribuer au plan de soutien à la Grèce. La part slovaque devait s'élever à près de 600 millions d'euros.

Bratislava plaide également pour une participation du secteur privé au mécanisme de sauvetage, arguant que les contribuables ne peuvent pas en porter tout le fardeau.

AFP

NOUVEAU FAUX CHINOIS CONTREMARQUÉ

COLOMBOPHILIE !

On connaissait déjà le faux écu chinois 1736 L, publié par Franck Chetail ADF 641 sur son site de référence, cliquez pour visiter.

Signalée par notre lecteur Claude Frugier, nous trouvons une vente du grand site 140589398437, cliquez pour visiter, avec une nouvelle version, cette fois contremarquée mais parfaitement reconnaissable.

Une fois de plus, les visiteurs du grand site ne se méfient pas assez !!!

Le vendeur, prévenu, a répondu : « aucune idée . toute les monnaies que j'ai mit en vente vienne d'une collection priver d'un retraité .je pence cas 67 ans il a fait son chemin . » (sic)



Une fois n'est pas coutume rappelons que nous sommes, en tant que collectionneurs, sensibles à tout ce que d'autres n'ont pas trouvé. C'est notre plus-value personnelle, ce qui peut contribuer à enrichir notre collection...

Il y a toutefois des limites...

Voici le titre de cette vente : **Rarissime Double frappe incuse : 5 CTS Dupré an 5 R sur flan de 12 Deniers Strasbourg !!**

Voici les photos :



Voici la description par le vendeur :

Très Rare monnaie ayant comme particularités une frappe incuse avers/revers de 2 types monétaires différents

Avers : 5 centimes Dupré an 5 R « Atelier d'Orléans »

Revers : 12 deniers Louis XVI Atelier de Strasbourg « BB »

Il s'agit certainement d'un « Essai » de coin de l'avers de la 5 centimes Dupré sur un ancien flan de 12 deniers de Strasbourg variété Français lui même de frappe incuse Flan en cuivre de 29 mm / poids 8,8 - 8,9 grammes / tranche lisse

Très Rare specimen pour collectionneur averti !! Achat direct possible sur Offre A saisir ! Mise à prix : 400 €

Pour mémoire, deux monnaies différentes, une savonnette, un étai voire un train, lancez vous-même la production en série!

Là, ce n'est plus de la numismatique, c'est du Harry Potter ou de la truande consciente ou pas. Coucouroucououuuuuuu... Palooomaaaaa!

E-BAY PERD SON PROCÈS



La Cour de Justice européenne a statué que e-bay était responsable lorsque des produits contrefaits y étaient vendus et que e-bay n'est pas un hébergeur pur ni un simple opérateur technique.

Cela semblait évident puisque la rétribution d'e-bay était directement conséquence de la vente réalisée... prenons un exemple par l'absurde : sfr ou free sont des opérateurs techniques fournisseur de services de téléphonie ; votre communication téléphonique ne va pas vous coûter plus cher si vous y concluez une grosse affaire se chiffrant en

milliers d'euros ou si vous comptez fleurlette à une toute charmante...

Essentiel si le syndicat **SNENNP** souhaite enfin agir contre les faux en général et les faux chinois en particulier, la Cour que e-bay doit contribuer à l'identification des vendeurs pour aider les victimes dans leurs poursuites : « S'il est certes nécessaire de respecter la protection des données à caractère personnel, il n'en demeure par moins que, lorsque l'auteur de l'atteinte opère dans la vie des affaires et non dans la vie privée, il doit être clairement identifiable ».

L'article de 01net, cliquez pour le lire, est très clair : e-bay zone de non-droit pour la contrefaçon et la propriété intellectuelle, c'est terminé si ceux qui sont en charge de la protection du marché le veulent.

Pour ceux qui veulent aller plus loin, cliquez pour télécharger le pdf du jugement, mis en ligne par juriscom.net.

Michel PRIEUR

Christophe CHARVE [ADF N°286]

BILLETS... c'est la rentrée !

FIN SEPTEMBRE

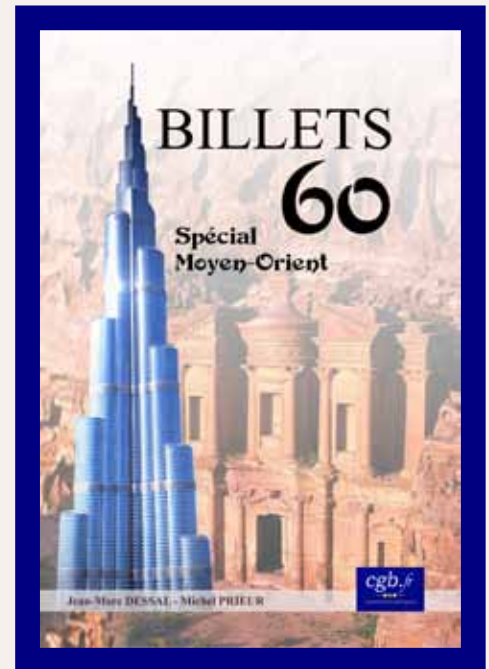
BILLETS 60

Le premier catalogue consacré exclusivement aux émissions du Moyen-Orient :

Arabie Saoudite - Bahrein - Émirats Arabes Unis - Irak - Iran - Jordanie - Koweït - Oman - Qatar - Qatar et Dubai - Syrie - Yemen République Arabe et République Démocratique.

Les billets de la plupart de ces pays sont actuellement extrêmement recherchés, ce catalogue vous propose plus de 1400 lots.

BILLETS 60 restera une référence en français pour les émissions de cette région du monde.



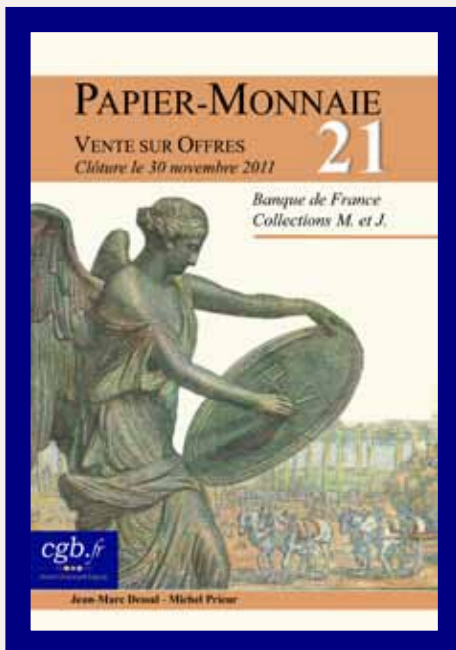
FIN OCTOBRE

PAPIER-MONNAIE 21

Banque de France, collections M. et J.

Deux collections réunies pour former un catalogue d'exception, proposant un choix très complet de grands classiques, de dates rares, de qualités introuvables. Plus de 1200 lots seront proposés.

PM21 sera le dernier catalogue Banque de France avant la sortie du nouveau Fayette Poche !



DEUX CATALOGUES À NE PAS MANQUER !

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du *BN* en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

